



Procès-Verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

04 OCTOBRE 2025

Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre

1. Représentativité de l'Assemblée

Nombre de Clubs : 207

Nombre de Clubs présents : 161, représentant 77,78 % de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 232

Nombre de voix représentées : 1 878, représentant 84,14 % du total des voix

Nombre de Membres Individuels : 33

Nombre de Membres Individuels présents : 8

2. Invités

En préambule à l'Assemblée Générale, M. Philippe LESAGE, Président du District, salue la présence de toutes les personnalités qui assistent et tout particulièrement :

- Monsieur Fabrice ROUSSEL, Député de la 5^{ème} circonscription de la Loire-Atlantique
- Madame Louise PAHUN, Vice-Présidente Sports solidaires, responsables et activités de pleine nature du Conseil Départemental
- Monsieur Laurent GODET, Maire de la Chapelle sur Erdre
- Monsieur Didier ESOR, Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Madame Valérie BOUDER, Membre du Bureau Exécutif de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Madame Laurence CHARNEAU, Membre du Comité de Direction de la Ligue de Football des Pays de la Loire, responsable du Pôle Engagement Citoyen
- Madame Françoise LEGAL, Présidente du Comité Départemental Sport Adapté et représentante du CDOS en l'absence de Monsieur Xavier LE SAUCE
- Monsieur Jacques RACAPÉ, Directeur de secteur Erdre et Loire au Crédit Agricole Atlantique Vendée
- Monsieur Jean-Michel LE NY, Directeur d'agence Crédit Agricole de la Chapelle sur Erdre
- Monsieur Christophe BLANDIN, commissaire aux comptes
- Monsieur Steven PROVOST, INTERSPORT en charge des clubs, collectivités et entreprises
- Monsieur Fabrice RIVOAL, Directeur Général chez ART DAN
- Monsieur Nicolas BABEL, POWERSHOT Innovation
- Monsieur Quentin RAULT, représentant de l'Amicale des Éducateurs
- Monsieur Jérémie BERNARD, Président de l'Union Nationale des Arbitres de Football de Loire-Atlantique

qui nous font le plaisir d'assister à nos Assemblées Générales.

Nous excusons l'absence de :

- Messieurs Alain MARTIN, Michel TRONSON et Jean-Luc MARSOLIER, anciens Présidents du District de Football de Loire-Atlantique qui sont maintenant membres d'honneur de notre District
- Monsieur Michel MENARD, Président du Conseil Départemental
- Monsieur Guy COUSIN, Président Délégué de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Monsieur Jean-Jacques GAZEAU, Président du District de Football de Vendée
- Monsieur Sébastien CORNEC, Président du District de Maine et Loire
- Monsieur Pascal PERRET, Président du District de la Mayenne
- Monsieur Frédéric DAVY, Président du District de la Sarthe
- Madame Nicole GOURMELON, Directrice générale Crédit Agricole Atlantique Vendée
- Madame Maud GEFFROY, Animatrice des partenariats au Crédit Agricole Atlantique Vendée

- Monsieur Olivier COLIN, Responsable commercial EUROFIELD
- Monsieur Philippe DEVILLIERS, Président Directeur Général de DISTINCTIO
- Monsieur Glen JOUANNO, CAMMA SPORT

Les votes se feront de manière électronique, aussi, après avoir expliqué le fonctionnement aux membres présents, un vote d'entraînement et de contrôle a lieu, autour d'une question test.

Le quorum est de 744 voix et 70 clubs. Au vu du résultat du vote test, le quorum est atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer. Les résultats précis du quorum seront communiqués en fin d'Assemblée Générale.

3. Intervention du Député de la 5^{ème} circonscription

Fabrice ROUSSEL

Nous remercions M Fabrice ROUSSEL, député de la circonscription qui nous fait le plaisir de se joindre à nous pour cette assemblée.

M. Fabrice ROUSSEL, s'exprime :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs

Ravi de vous accueillir ici à Capellia pour votre Assemblée Générale du District. Merci Philippe pour ton invitation. J'essaye d'être présent tous les ans pour saluer les relations que j'ai pu avoir et que je peux encore avoir avec toute l'équipe du District de Football de Loire-Atlantique, mais aussi avec la Ligue, mon cher Didier. Et puis, surtout saluer votre engagement en tant que bénévoles, éducateurs, arbitres, dirigeants. Nous le savons, votre rôle est essentiel pour la vie de nos communes, de nos territoires.

C'est un engagement très souvent bénévole et d'ailleurs, avec certains collègues à l'Assemblée Nationale, nous travaillons pour faire en sorte que le rôle de bénévole soit aujourd'hui mieux reconnu, qu'il puisse aussi ouvrir à certains droits.

Et puis évidemment saluer tout l'engagement que vous pouvez avoir pour le rôle éducatif auprès de nos enfants, de nos jeunes.

Vous le savez peut-être, l'année 2025 devait être une grande année sur la santé mentale et notamment auprès des jeunes parce que depuis le COVID, nous constatons plus souvent un isolement et donc là aussi avec des collègues, nous travaillons à ce que les jeunes soient mieux formés, mieux accompagnés sur ces sujets. Et donc, je tenais aussi à vous dire que vous y contribuez fortement.

Saluer aussi tout le travail que vous faites pour la diversité du football.

Je pense notamment au football féminin. On a eu un très bel exemple hier avec le match des filles du FC Nantes.

Je pense que c'était un grand moment populaire et de promotion du football féminin et un très beau match.

Mais je salue aussi les initiatives que prennent beaucoup de clubs, par exemple sur le foot en marchant.

Voilà, l'enjeu c'est de rester en santé, en bonne santé, le plus longtemps possible.

Et puis pour terminer, je salue le rôle des collectivités, de vos communes.

Sans le soutien de vos communes, que ce soit pour le fonctionnement, que ce soit pour l'investissement, évidemment la pratique du football en Loire Atlantique serait plus compliquée.

Et je salue, l'engagement des communes qui continuent d'investir : la réfection d'un terrain de football à la Chapelle sur Erdre mais aussi à Nort sur Erdre sur la circonscription, et aussi à St-Mars du Désert.

Bref, voilà, les communes continuent d'investir pour vous soutenir.

Et puisque vraisemblablement, dans quelques jours, nous allons pouvoir entamer les discussions sur le budget 2026, ça sera l'heure de vérité pour savoir qui soutient le sport, qui soutient les communes, pour faire en sorte que la pratique du football puisse se développer encore longtemps.

Un grand merci à vous.

Très bonne Assemblée Générale. »

4. Intervention du Maire de la Chapelle sur Erdre

Laurent GODET

M. Laurent GODET, s'exprime :

« Mesdames, Messieurs, je suis très heureux de vous accueillir ici à Capellia pour ce beau moment de rencontre autour du foot.

Je voulais prendre 2 minutes la parole pour saluer le club, bien entendu, de l'AC Chapelain avec Christian JAULIN son Président qui est là, qui par une démarche que je trouve salubre, a créé une commission éthique.

Sur nos frontons, il y a marqué LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE.

Si mon grand-père s'est battu pour la liberté, mon père s'est battu pour l'égalité.

Je pense qu'il nous revient de nous battre pour la fraternité et l'ACC La Chapelle en créant cette commission éthique pour redonner la nécessité à la fois aux parents, à la fois aux enfants, de se rappeler ce que c'est le football.

Un moment de partage, de compétition, mais dans le respect.

Et c'est dans cette ligne directe que je vois cette intervention de cette commission éthique, cette ligne de la fraternité.

Vous êtes les garants, le lien, le liant de notre pays, le lien et le liant entre les gens, le lien et le liant entre toutes les catégories sociales de notre pays.

On a plus qu jamais besoin de votre action sportive bien entendu, mais pédagogique également.

En tout cas, je vous souhaite une belle matinée de travail et je remercie l'ensemble des bénévoles de vos clubs pour cet engagement pour les territoires et quelque part pour notre pays. »

5. Ouverture de l'Assemblée Générale

Philippe LESAGE

« Nous voici réunis une nouvelle fois ce matin pour notre traditionnelle Assemblée Générale.

Je ne voudrais pas commencer nos travaux sans avoir une pensée pour tous ceux qui, dans le cercle de notre football départemental ou dans vos familles, nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée Générale, et beaucoup de familles ont été éprouvées par la perte de membres de leur famille.

Je vous demande de vous lever si vous le pouvez et d'applaudir pour saluer la mémoire de ceux qui nous ont quitté.

Merci

Il est 09 h 18, je déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire du District de Football de Loire-Atlantique.

6. Discours du Président

Philippe LESAGE

« Avec Patrice LE CLERE, Président-Délégué, le bras droit, nous avons vécu une bonne première saison de notre mandat, nous étions un peu dans une lessiveuse parce que nous n'avions pas tous les repères que peuvent avoir des nouveaux élus dans l'organisation et la gestion d'un District.

Un District, c'est un partenaire des clubs, nous devons être ouverts pour échanger, dialoguer, communiquer, expliquer et je pense que vous avez bien compris notre état d'esprit.

Ce fut quand même une belle saison puisque nous avons eu la réforme de nos championnats en format pyramidal. Retour de 3 arbitres officiels en D1 masculin.

Notre arbitrage départemental, nous n'en avons pas suffisamment pour mettre un officiel sur chaque rencontre Sur les dernières FIA où il y avait 20, 24 ou 25 reçus, nous avions à peu près 16 ou 17 mineurs.

Ce qui veut dire qu'à court terme, nous allons avoir un problème d'arbitrage de nos seniors, donc il faut bien en prendre conscience.

Et aussi, comme l'a dit Laurent GODET, c'est sur les terrains, au bord des terrains qu'il nous faut protéger nos arbitres. Il n'est pas normal d'entendre ici ou là des propos, des menaces ou encore des coups sur les officiels.

Il faut aussi, quand on a des jeunes arbitres, les mettre à arbitrer sur des matchs de jeunes, on ne peut pas les mettre à arbitrer sur des seniors, on n'a pas le droit.

Pour des jeunes qui ont 13, 14 ans, on les met à arbitrer où ? Ils arbitrent des jeunes de leur âge.

Donc il faut aussi que nous instance, vous clubs, chacun prenne ses responsabilités, pour mieux les encadrer.

Si c'était notre garçon ou notre fille sur le milieu de terrain, je ne pense pas qu'on apprécierait qu'il ou elle se fasse insulter, vilipender ou prendre un coup.

Nous dirigeants, tous ensemble, mais vraiment tous ensemble, nous devons prendre ce problème à bras le corps puisqu'il en va du climat des rencontres. Et tout à l'heure, Laurence CHARNEAU de la Ligue en parlera.

C'est un problème crucial. On peut se dire, c'est un fait de société. Bon, on laisse couler, non ?

Si chacun peut apporter sa petite pierre à l'édifice, on va changer les mentalités.

Mais ne pas hésiter aussi à revoir, vous, les clubs, vos statuts, votre règlement intérieur puisque l'autre jour, quand on a reçu les nouveaux présidents de clubs au District, quand on a posé la question des statuts, on nous a dit : « Les statuts je ne sais pas à quelle année ils ont été modifiés ! »

Mais savez-vous, mais je pense que vous le savez, que lorsqu'il y a une élection d'un nouveau bureau, vous devez transmettre vos statuts et la composition du comité directeur à la préfecture de Loire Atlantique, c'est une obligation.

Chers Amis, nous sommes aujourd'hui dans un monde très judiciaire.

Attention, il faut se protéger et ne pas faire n'importe quoi.

Le District est une aide, un allié, on n'est pas là pour vous appuyer sur la tête, on n'est pas là pour vous faire les poches, surtout pas.

Pour la pratique de notre sport, il faut prendre conscience que nos collectivités font de gros efforts d'investissement sur les surfaces synthétiques, nous en avons inauguré 4 récemment.

C'est pour vous dire qu'il faut mesurer l'investissement des collectivités dans ce monde où l'Etat recherche de l'argent de partout.

Il faut mesurer la chance de vos clubs, la municipalité met en place une installation sportive pour pratiquer votre passion.

Nous allons certainement dans les prochaines semaines prendre contact avec l'Association des maires de Loire-Atlantique pour les inviter au District ainsi que les députés de Loire-Atlantique pour leur montrer comment fonctionne le football amateur sur notre territoire.

Puisque souvent, nos élus ne connaissent pas le fonctionnement du football amateur. Le football amateur n'est pas celui de la télé.

Non, le football amateur, ce n'est pas ça, c'est bien plus que ça. Le football amateur, ce sont des clubs dans des villages, des lieux de vie, des gens qui sont passionnés, des bénévoles qui donnent du temps et beaucoup de temps.

Tout à l'heure, notre Trésorier Général va vous montrer le temps bénévole qui est quantifié et le coût que cela représente dans notre District.

Donc je crois que c'est intéressant.

Justement, on profitera de Laurent GODET et de Fabrice ROUSSEL pour nous donner les contacts de l'Association des maires.

Nous allons également à votre rencontre, vous les clubs, et nous sommes le seul District de France à décentraliser nos Comités Directeurs

On en a fait un la saison passée à Vigneux. Cette saison, on va en faire 2, un au nord, un au sud.

Le premier cette année aura lieu le 23 octobre à Nozay et le 2e autour du mois d'avril au Sud Loire.

Mais on avait des clubs qui nous ont dit : « est ce qu'on pourrait assister au comité de direction ? »

Non, les comités de direction, ce ne sont pas des AG. Mais le bureau du club qui nous reçoit est invité.

On n'a rien à cacher puisque vous nous avez confié mandat la saison passée en 2024 de la gestion de votre maison du football donc on doit vous rendre des comptes.

Je ne vais pas être plus long, je ne veux pas déborder mon temps mais surtout j'insiste bien, on n'est pas les uns à côté des autres, on est tous ensemble mais vraiment tous ensemble : District, clubs, bénévoles, dirigeants, élus, tous ensemble pour faire fonctionner notre football et c'est ce qu'on appelle le Bien Vivre Ensemble.

Je vous souhaite une belle AG. »

7. Annonce du quorum

Le nombre de clubs représentés est de 161 sur 207 soit 77.78 %

Le nombre de voix représentées est de 1878 voix sur 2232 soit 84.14%

Le quorum étant de 744 voix et 70 clubs.

Je vous confirme que nous pouvons délibérer valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

8. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Elective du 5 octobre 2024

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective du 5 octobre 2024 à Nantes paru le 8 octobre 2024 sur le site Internet du District :

Conformément à la réglementation électorale, les votes sont les suivants :

145 clubs ayant voté.
1 746 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 746	100,00 %
CONTRE	0	0,00 %

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 5 octobre 2024 est approuvé à 100 %.

9. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 octobre 2024

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 octobre 2024 à Nantes paru le 16 octobre 2024 sur le site Internet du District :

Conformément à la réglementation électorale, les votes sont les suivants :

143 clubs ayant voté.
1 729 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 725	99.77 %
CONTRE	4	0,23 %

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 octobre 2024 est approuvé à 99.77 %.

10. Rapport Moral 2024/2025

Patrice GUET

Le Secrétaire Général, Patrice GUET, s'exprime :

« Mesdames, Messieurs les Présidents, Présidentes, représentants, représentantes de clubs, bonjour.

*Pour ce rapport d'activité, le premier pour ma part je vous propose de commencer par une vidéo réalisée par le service communication du District de Football de Loire-Atlantique et plus particulièrement par Julien Grandjean et Marie Garnier.
MERCI à eux.*

LE DISTRICT A L'ECOUTE DES CLUBS

Depuis sa mise en place en juin 2024, la nouvelle Gouvernance du District s'est attachée à être à l'écoute des clubs, notamment :

- par la disponibilité et la volonté de la Gouvernance à recevoir les clubs au District au regard des réponses à leur apporter,*
- en renforçant les agents de proximité que sont les référents de secteur (2 référents par secteur au lieu d'un précédemment),*
- avec l'organisation de réunions de secteurs, véritables moments d'échanges et de partage entre clubs et District,*
- avec le sondage effectué auprès des clubs sur l'organisation du calendrier des diverses compétitions sur la saison 2025-2026,*
- en instaurant des moments d'échange lors des réunions institutionnelles (AG, réunions de rentrée des clubs, ...)*
- avec l'organisation d'une réunion de Comité de Direction délocalisée dans le club de l'ES VIGNEUX et la décision de pérenniser cette innovation à raison de 2 réunions décentralisées par saison sportive.*

LICENCES

Le football se porte bien dans notre département au niveau des pratiquants et pratiquantes. Le nombre record de licences soit 62587 licences établi lors de la saison 2023/2024 n'a pas été battu, mais l'effectif définitif de la saison 2024/2025 en est très proche avec 62 501 licences. Il est à souligner la progression depuis plusieurs saisons de l'effectif dirigeants et dirigeantes au sein des clubs, preuve que les clubs œuvrent pour renforcer l'accueil et l'encadrement de leurs licencié(e)s.

LABELS FFF

Félicitations aux 31 clubs ou groupements qui ont obtenu une des trois labellisations décernées par la FFF pour la période 2025/2028 :

19 clubs pour l'obtention d'un Label Jeunes FFF Crédit Agricole

11 clubs pour l'obtention d'un Label Féminines FFF Crédit Agricole

1 club pour l'obtention d'un Label Futsal FFF Crédit Agricole

PEF et ÉCORESPONSABILITÉ

Le nombre d'actions menées par les clubs est en augmentation (557 fiches d'action envoyées par 106 clubs contre 492/72 en 2023/2024). Il est à noter la qualité des actions éducatives, riches et variées, dont les thématiques prédominantes concernaient les Règles du Jeu et Arbitrage, l'Engagement Citoyen, la Santé, la Culture Foot, l'Environnement et le Fair Play. Au tableau d'honneur figurent HÉRIC FC pour le challenge ÉCORESPONSABILITÉ et le FC BRIÈRE pour le Challenge National PEF. Ce dernier club, volontariste en matière d'éducation, a été récompensé par la FFF d'un séjour à CLAIREFONTAINE qui restera gravé dans la mémoire des jeunes et de leurs encadrants.

CHAMPIONNATS SENIORS MASCULINS A FORT ENJEU

La saison 2024-2025 pour les compétitions seniors masculins avait des enjeux sportifs nettement plus élevés qu'à l'accoutumée avec en fin de saison la suppression d'un groupe de 12 équipes en D1 et également d'un groupe de 12 équipes en D2, conformément à la réorganisation des championnats seniors masculins votée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de juin 2023. Malgré ce fort enjeu, les rencontres se sont globalement bien déroulées grâce à l'engagement de nos arbitres et l'esprit de responsabilité des clubs.

ARBITRAGE

L'effectif total de nos arbitres de district a atteint les 375 unités contre 384 en fin de saison 2023-2024. 84 nouveaux arbitres (56 jeunes arbitres stagiaires et 28 arbitres seniors stagiaires) sont venus renforcer les 291 arbitres officiant en début de saison. Afin de renforcer la formation de ces arbitres stagiaires, en complément du potentiel tutorat effectué par les clubs, le Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) a mis en place un accompagnement des stagiaires sur l'un de leurs premiers matchs officiels : 8 accompagnateurs désignés par le CTDA ont pu ainsi accompagner et rassurer 44 stagiaires.

PRATIQUES DIVERSIFIÉES

Les nouvelles pratiques ont poursuivi leur développement à l'instar du FOOT EN MARCHANT et son critérium sous forme de plateaux.

Par ailleurs, le District a organisé le 22 décembre à St Nazaire, le Tournoi Futsal Découverte dans le but de développer et faire découvrir le Futsal dans une ambiance festive au sein d'une journée 100% Plaisir. 21 équipes de l'Ouest du département réparties en 4 catégories (U18M, U18F, Seniors F et ParaFutsal Adapté) ont participé à ce tournoi devant près de 400 personnes.

DISCIPLINE

La Commission de Discipline a connu une augmentation très importante du nombre de dossiers : 13030 en 2024-2025 pour 10833 en 2023-2024, soit une augmentation de 20%. Cette augmentation est pour une très grande part liée aux cartons jaunes beaucoup plus nombreux (+2058 soit +21% par rapport à 2023-2024) ainsi qu'au nombre de cartons blancs (+239 soit +30%), plus particulièrement dans les compétitions seniors masculins. Le fort enjeu sportif dans ces compétitions en est indéniablement une cause prépondérante. Il est à noter aussi une augmentation des instructions dans les catégories jeunes qui ont concerné la moitié des instructions et le nombre de sanctions adressées aux dirigeants.

COMMISSION PREMS

La Commission PREMS (Prévention Respect Ethique Médiation Sécurité) a vécu ses premiers pas cette saison 2024-2025 et a déjà eu l'opportunité de prendre en charge des dossiers axés sur la Médiation, axe de travail retenu par la Gouvernance du District. 9 dossiers ont été pris en charge pour cette 1ère année d'existence dont 5 sont clos suite à une action de médiation.

COUPE U17M

La Coupe U17 Masculins a connu pour sa première édition un vif succès : 89 équipes s'y sont engagées. La finale de cette Coupe U17 disputée le 7 juin 2025 à Pornic a vu la victoire du FC RETZ aux dépens du FC BOUAYE.

REMERCIEMENTS AUX SALARIÉS, AUX BÉNÉVOLES ET AUX CLUBS

Ces quelques éléments détaillés et complétés dans les pages suivantes retracent les nombreuses activités du District de la saison 2024-2025. La Gouvernance remercie :

- les 15 salariés qui œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement de notre District,
- les 200 bénévoles qui donnent de leur temps en s'investissant au sein des diverses commissions départementales et sur des actions terrain, contribution évaluée à 13 442 heures,
- les CLUBS qui tout au long de la saison accueillent, encadrent, forment, éduquent leurs licencié(e)s, permettant ainsi à chaque acteur de notre football (joueur, joueuse, arbitre, éducateur, éducatrice, dirigeant et dirigeante) de prendre part à la vie de notre FOOTBALL 44.

ENSEMBLE, poursuivons cette DYNAMIQUE et engageons-nous résolument dans le plan mis en place par la Ligue des Pays de la Loire et ses 5 Districts pour un meilleur climat des rencontres, pour un meilleur VIVRE ENSEMBLE.

Merci à tous et excellente saison sportive 2025-2026 à tous et à toutes. »

11. Approbation du Rapport Moral 2024/2025

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

147 clubs ayant voté.
1 777 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 777	100 %
CONTRE	0	0 %

Le Rapport Moral 2024/2025 est approuvé à 100 %.

12. Présentation des comptes financiers

Didier GANTIER

« Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,

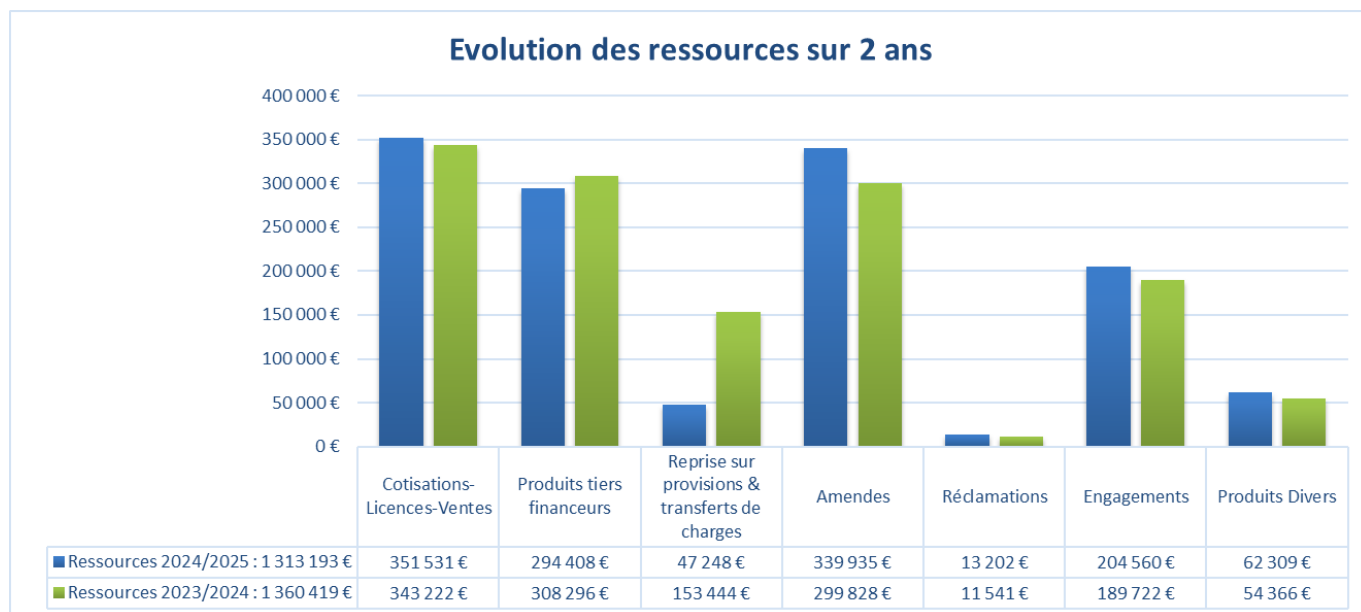
Conformément à nos statuts et aux dispositions de la loi sur les associations prévoyant que les comptes doivent être soumis à l'approbation de leurs membres, vous les clubs, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes du District pour la saison 2024-2025 (du 1er juillet au 30 juin) tels qu'ils vous ont été transmis au préalable par messagerie officielle.

Mes commentaires porteront sur le diaporama qui vous est présenté, reprenant les points principaux et les variations importantes.

Le District de Football de Loire-Atlantique est en bonne santé financière et met tout en œuvre pour disposer de recettes pérennes en faveur du développement du football à tous les niveaux.

Compte de Résultat en €	Exercice clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 30 juin 2024
Cotisations - Ventes de biens et services	351 530,58	343 221,60
Produits de tiers financeurs		
<i>Subventions</i>	258 273,00	260 173,00
<i>Mécénats - sponsoring</i>	36 134,50	48 122,86
Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
<i>Reprise sur provisions</i>	9 774,00	122 084,00
<i>Transferts de charges</i>	37 474,32	31 360,04
<i>Autres produits</i>	620 006,69	555 457,69
I - Total Produits Exploitation	1 313 193,09	1 360 419,19
Achats	44 911,79	89 033,01
Variation de stock	12 959,00	-6 768,00
Autres achats et charges externes	348 163,59	379 992,07
Impôts et Taxes	49 855,52	43 675,38
Salaires et traitements	547 356,88	533 943,52
Charges Sociales	212 540,06	204 248,85
Dotations aux Amortissements	123 304,33	102 055,08
Dotations aux Provisions	4 215,33	21 358,00
Autres charges	6 215,19	4 111,40
II - Total Charges Exploitation	1 349 521,69	1 371 649,31
Résultat d'Exploitation (I-II)	-36 328,60	-11 230,12
III - Produits Financiers	32 688,96	30 622,62
IV - Charges Financières	4 905,34	5 498,19
Résultat Financier (III - IV)	27 783,62	25 124,43
Résultat COURANT (I - II + III - IV)	-8 544,98	13 894,31
V - Produits exceptionnels	20 073,04	4 311,85
VI - Charges exceptionnelles	2 773,71	383,85
Résultat exceptionnel (V - IV)	17 299,33	3 928,00
TOTAL des PRODUITS (I + III + V)	1 365 955,09	1 395 353,66
TOTAL des CHARGES (II + IV + VI)	1 357 200,74	1 377 531,35
EXCEDENT	8 754,35	17 822,31
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	159 690,00	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	159 690,00	

Les Produits



En comparaison avec la saison 2023/2024, les produits d'exploitation sont en retrait de 3.47 %, en lien avec la baisse des produits tiers financeurs (subventions – mécénat) et des reprises de provisions.

Le poste « Amendes » (+13 %) a été impacté par :

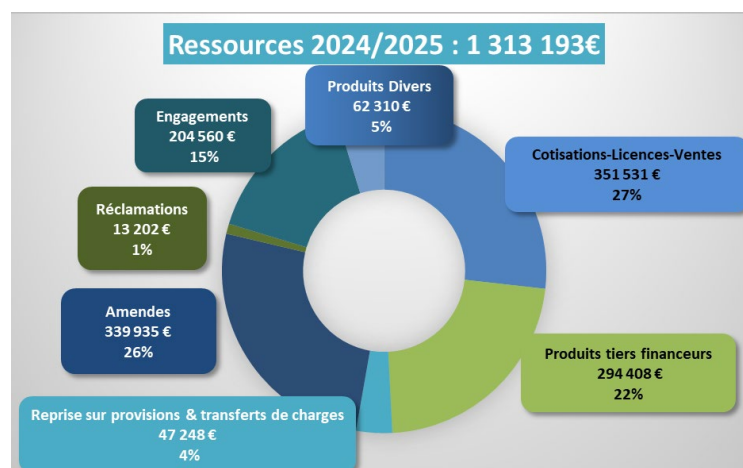
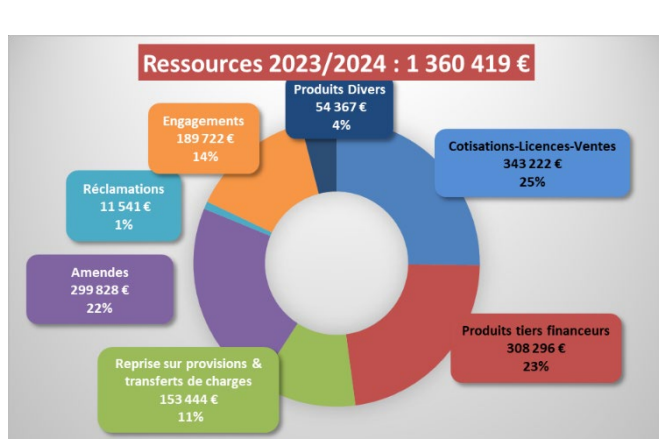
- L'augmentation du nombre de dossiers disciplinaires (2200)
- L'augmentation du nombre des forfaits
- Le retard d'envoi des feuilles de plateaux

Une baisse des amendes :

- Du statut de l'arbitrage,
- Des retards de changements
- Et de feuilles de match mal remplies.

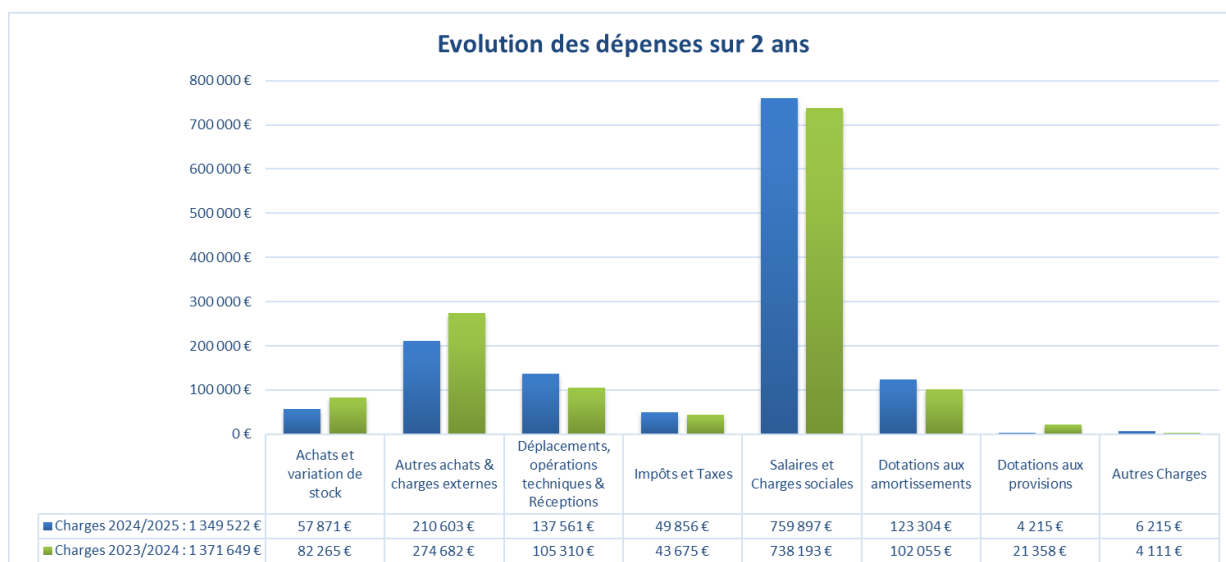
L'augmentation de 7.82 % du poste « Engagements » est liée à la variation du nombre d'équipes engagées et la hausse de 1% des droits comme présenté lors du budget prévisionnel afin de répondre aux besoins liés de développement des activités à destination des clubs.

Vous pouvez retrouver les pourcentages par poste avec comparatif sur les 2 saisons :



En dehors de l'impact des provisions la répartition est sensiblement identique.

Les Charges



Nos charges d'exploitation ont baissé de 1.61 %.

Le poste des achats et charges externes a été impacté par :

- La variation des stocks d'équipements et de trophées,
- La hausse de l'électricité
- L'investissement vers la dématérialisation des documents via l'achat des licences de gestion des ressources humaines (LUCCA), de gestion des réservations des salles et des convocations aux réunions et des frais de déplacements (FLOWIN5).
- Des travaux concernant les sanitaires et la création d'un bureau d'accueil.

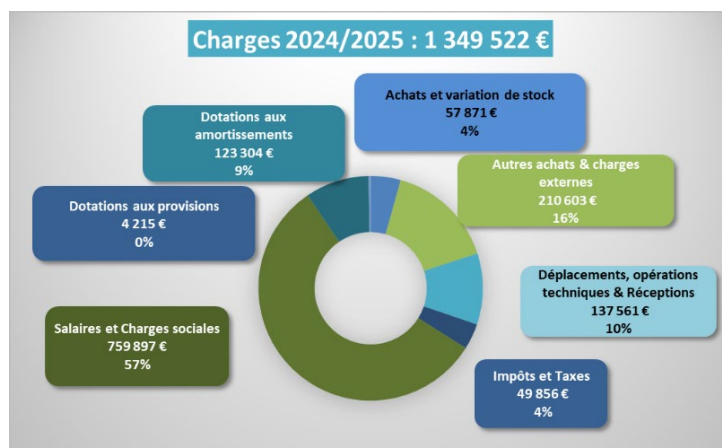
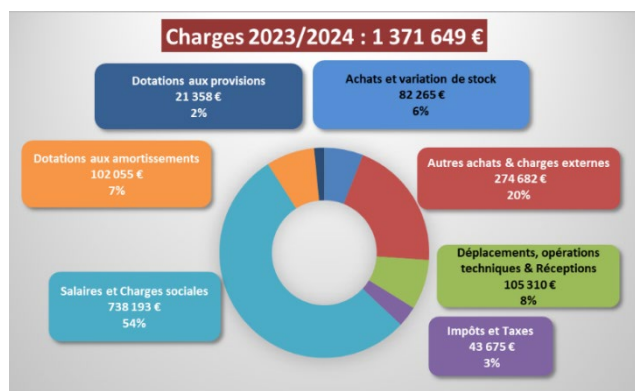
Le poste des déplacements est impacté par l'activité des nouvelles commissions et le développement de nouvelles actions techniques,

Les frais de réception sont à la hausse avec la mise en place d'un budget pour chaque commission afin que les bénévoles puissent bénéficier d'une collation à l'issue de leur réunion.

Le poste des salaires et cotisations sociales est à la hausse de 2.94 % (variation de l'ancienneté).

Les dotations aux amortissements sont à la hausse, impactées par l'achat d'un véhicule, de matériel informatique pour les membres du Bureau, de mobilier pour les nouveaux bureaux des conseillers techniques.

Comparatif sur les 2 saisons :

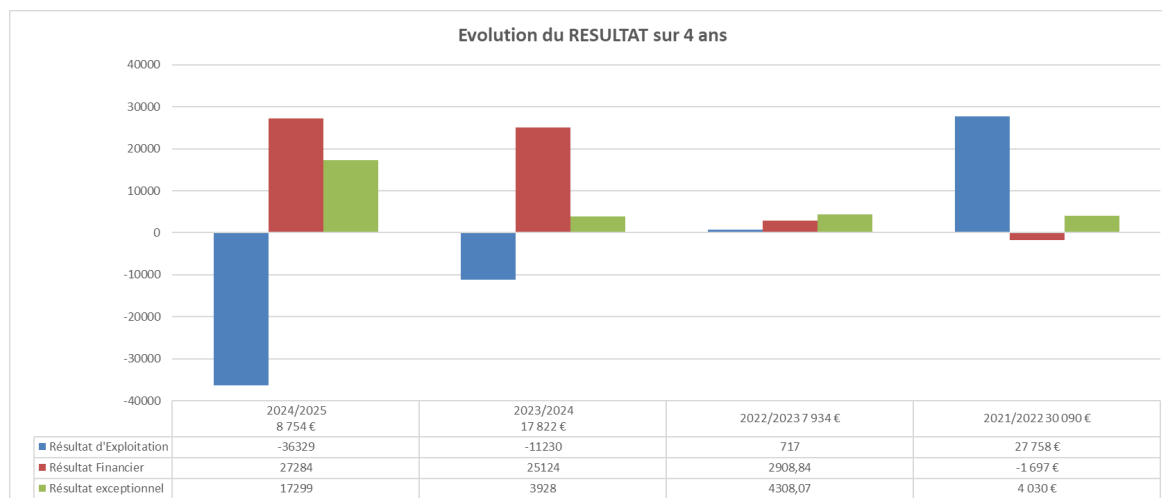


En pourcentage, par rapport au total des dépenses, la part des dotations aux amortissements enregistre une hausse liée aux investissements et renouvellement de matériel.

Les achats sont à la baisse avec le recours aux stocks d'équipements.

Les Résultats

Compte tenu de l'ensemble de ces données, l'exercice se clôture avec un résultat d'exploitation déficitaire de **36 329 €**, un résultat financier bénéficiaire de **27 784 €** et un résultat exceptionnel bénéficiaire de **17 299 €** soldant l'exercice avec un bénéfice de **8 754 €**.



Il nous faut rester vigilant sur la gestion de notre résultat d'exploitation, la santé financière du District ne pouvant reposer sur les résultats financier et exceptionnel ; les produits exceptionnels 2024 étant générés par le renouvellement du parc de véhicules.

Un point sur les contributions volontaires

Le bénévolat se caractérise par la **participation gratuite** au fonctionnement de l'association ou à son animation. L'inscription en comptabilité des contributions volontaires en nature permet à l'association de **présenter l'ensemble des activités et moyens** mis en œuvre et notamment :

- Connaître et rendre compte de l'intégralité des « ressources mises en œuvre » ;
- Appréhender les coûts réels d'un projet de l'association ;
- Sensibiliser les utilisateurs de l'information financière (internes et externes) sur l'absence de pérennité de cette « ressource » ;
- Mieux gérer la ressource en sachant la valoriser ;
- Illustrer le caractère désintéressé de la gestion.

Pour la saison 2024/2025, **13 442 heures** valorisées au SMIC soit **159 690 €** ont été enregistrées.

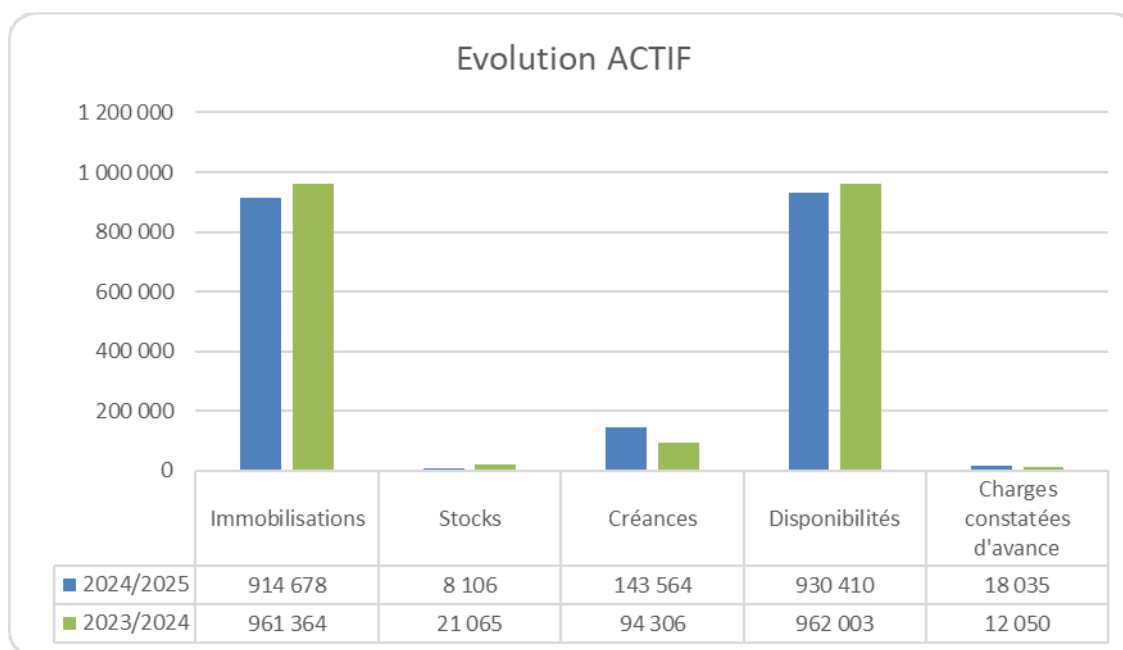
Ont été prises en comptes les heures « bénévoles » passées :

- Sur site, en réunion des diverses commissions
- À l'extérieur, pour l'organisation des
 - o Détections, sélections, stages techniques...
 - o Formations arbitres, arbitres bénévoles, délégués...
 - o Visites de terrains et infrastructures (classements, homologations)
 - o Observations des arbitres
 - o Observations de match par les délégués
 - o Visites de labellisation
 - o Suivi des animations du football à effectif réduit

BILAN ACTIF en €	Exercice clos le 30 juin 2025			Exercice clos le 30 juin 2024
	BRUT	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	379,00	379,00		
Immobilisations corporelles				
Terrains	200 488,92		200 488,92	200 488,92
Siège Social - Esp. Fernand Sastre	497 564,53	497 564,53		
Salle Claude Simonet	360 284,90	267 811,85	92 473,05	106 884,45
Espace Noël Le Graët	480 000,00	129 560,55	350 439,45	369 639,45
Aménagement Esp. Fernand Sastre	247 821,72	129 867,59	117 954,13	120 628,99
Aménagement Esp.Noël Le Graët	321 609,27	243 197,38	78 411,89	118 613,05
Matériel Bureau-Informatique	161 758,01	108 232,77	53 525,24	26 226,71
Mobilier de Bureau	48 342,06	40 062,18	8 279,88	5 305,22
Matériel Audio - Visuel	24 918,49	23 070,11	1 848,38	2 643,48
Immobilisations financières	11 257,12		11 257,12	10 933,36
I - Total Actif Immobilisé	2 354 424,02	1 439 745,96	914 678,06	961 363,63
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	8 106,00		8 106,00	21 065,00
Créances				94 305,99
Fournisseurs	141,10		141,10	
FFF	21 712,24		21 712,24	
Ligue des Pays de la Loire	89 200,31		89 200,31	
Membres et officiels	64,57		64,57	
Clubs et clients divers	17 085,66	688,33	16 397,33	
Créances Diverses	16 048,60		16 048,60	
Disponibilités	930 409,67		930 409,67	962 002,66
Charges constatées d'avance	18 035,00		18 035,00	12 050,00
II - Total Actif circulant	1 100 803,15	688,33	1 100 114,82	1 089 423,65
TOTAL GENERAL (I+II)	3 455 227,17	1 440 434,29	2 014 792,88	2 050 787,28

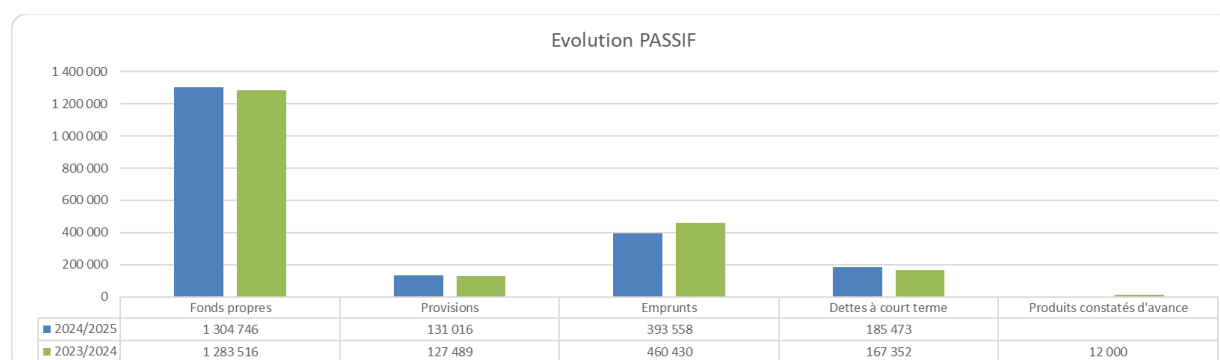
BILAN PASSIF	Exercice clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 30 juin 2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	1 187 703,67	1 187 703,67
Report à nouveau	25 756,22	7 933,91
Résultat de l'Exercice	8 754,35	17 822,31
Subvention d'Investissement	82 531,39	70 056,39
I - Total Fonds Propres	1 304 745,63	1 283 516,28
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	131 016,00	127 489,00
II - Provisions	131 016,00	127 489,00
DETTES		
Emprunt Crédit Agricole	393 558,03	460 430,14
Intérêts courus sur Emprunts	119,98	135,90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 041,18	14 368,66
Dettes fiscales et sociales	161 312,06	152 847,30
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		12 000,00
III - Total Dettes	579 031,25	639 782,00
TOTAL GENERAL (I+II+III)	2 014 792,88	2 050 787,28

L'ACTIF



Les mouvements de l'Actif immobilisé tiennent compte des amortissements et de la mise au rebut ou vente de matériel à hauteur de 65 679 € et à l'acquisition de matériel et d'un véhicule neuf et de mobilier pour 77 013 €. Les créances auprès de la Fédération, la Ligue des Pays de la Loire et les clubs sont à hauteur de 127 310 €. La trésorerie enregistre une baisse de 3.11 %.

Le PASSIF



Au Passif, figurent les ressources de l'Association.

Les fonds propres s'élèvent à 1 304 746 € composés, des fonds propres sans droit de reprise à hauteur de 1 187 704 € et l'affectation des résultats précédent en report à nouveau à hauteur de 25 756 € et des subventions d'investissements de 82 531 €.

Les provisions sont destinées à financer les engagements de retraite.

En matière de dettes à long terme, celles-ci enregistrent une baisse de 14.52 % par le remboursement des emprunts.

Les dettes à court terme auprès des fournisseurs, des organismes sociaux et de l'état sont en hausse de 10.85 % et sont notamment liées aux factures fournisseurs non encore parvenues.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément au règlement ANC 2018-06 au 30 juin 2025.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice soit **8 754.35 €** sur un compte de report à nouveau.

QUITUS

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du Comité de Direction du District.

13. Rapport du Commissaire aux comptes

Christophe BLANDIN

Monsieur Christophe BLANDIN, Commissaire aux comptes, fait un rappel des objectifs de sa mission :

« Si vous me le permettez, je vais vous éviter une lecture exhaustive du rapport pour conserver toute votre attention et je vais plutôt retenir les éléments essentiels de ces 2 rapports.

Le premier rapport sur les comptes annuels qui viennent de vous être présentés.

Et je vais juste rappeler pour ceux qui découvrent ou qui ne connaissent pas encore les rôles qui nous sont attribués et les responsabilités entre la direction de l'association et notre rôle de commissaire aux comptes.

Je rappelle juste que là, il appartient à la direction de l'association district d'établir les comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction et notre rôle en tant que commissaire aux comptes est d'établir un rapport de certification sur ces comptes annuels, avec un objectif de s'assurer que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative.

Nous avons effectué notre audit, donc selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Et nous avons également ça, c'est important, réaliser notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance.

Nous n'avons pas de lien direct, indirect avec l'association.

Au niveau de l'opinion donc, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association.

À la fin de cet exercice, nous avons également établi des vérifications spécifiques, donc c'est à dire toutes les informations qui viennent de vous être présentées ou qui vous ont été envoyées au préalable à cette Assemblée.

Et nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés à vous, membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Voilà pour le premier rapport.

Le 2e rapport va être un peu plus rapide.

C'est le rapport spécial sur les conventions réglementées qu'il pourrait y avoir entre l'association district et un membre de la direction ou plusieurs membres de la direction.

Donc ce sont des conventions qui nous auraient été avisées ou dont nous aurions découvert l'existence à l'occasion de notre mission.

Donc nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à cette Assemblée générale.

Merci beaucoup pour votre attention et je vous souhaite une bonne fin d'assemblée. »

14. Approbation des comptes financiers 2024/2025

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

145 clubs ayant voté.
1 753 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 753	100 %
CONTRE	0	0 %

Les comptes 2024/2025 sont approuvés à 100 %.

Anticiper pour mieux piloter : tel est l'enjeu du processus budgétaire que le District de Football de Loire-Atlantique conduit chaque année.

Bien plus qu'un simple exercice comptable, il s'agit d'un outil stratégique qui permet d'aligner les ressources financières sur les priorités politiques et opérationnelles de la saison à venir.

L'élaboration du budget repose sur une phase préalable d'analyse prospective. Celle-ci consiste à établir des hypothèses réalistes, fondées sur les orientations stratégiques du District.

Il s'agit d'identifier les investissements à engager et l'évaluation des charges de fonctionnement nécessaires pour soutenir l'activité

Nous sommes en mesure de vous présenter un budget 2025/2026 à l'équilibre en maîtrisant les charges de fonctionnement.

La baisse actuelle du nombre de licenciés à date (-2900) et du nombre d'équipes inhérentes engendre une vigilance accrue sur l'activité qu'il nous faut anticiper, d'autant que la gestion des ressources humaines sera impactée par le départ à la retraite d'une salariée et la retraite progressive d'une autre à 60 %.

PREVISIONNEL	Réel 2024/2025	Budget 2025/2026
<u>RESSOURCES</u>		
1 - Cotisations - ventes & Licences	351 531	343 840
2 - Subventions - Mécénat & Sponsoring	294 408	288 270
3 - Reprises sur provisions & transferts de charges	47 248	65 110
4 - Autres produits		
Amendes	339 935	344 000
Droits d'engagements	204 560	233 000
Produits divers	75 512	76 550
Total des ressources	1 313 193,09	1 350 770
<u>DEPENSES</u>		
1 - Achats et charges externes		
Achats & services extérieurs	248 757	229 250
Déplacements & réception	137 561	152 050
Postes & télécommunications	19 716	19 500
2 - Impôts et taxes	49 856	47 800
3 - Salaires et charges	759 897	813 670
4 - Amortissements et provisions	127 520	118 500
5 - Autres charges	6 215	1 800
Total des dépenses	1 349 521,69	1 382 570
<u>RESULTATS</u>		
Résultat d'exploitation	-36 328,60	-31 800
Résultat financier	27 784	24 200
Résultat exceptionnel	17 299	7 600
Amortissement Subvention d'Investissement		
Résultat net	8 754,35	0

1 - Les Ressources d'exploitation sont estimées à 1 350 770 € :

Nous avons estimé une augmentation raisonnable des recettes à hauteur de 2.87 %.

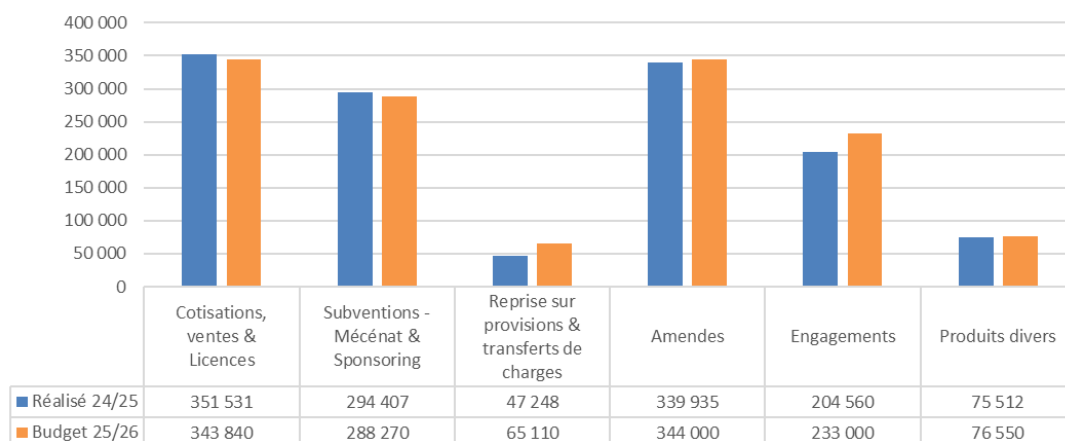
La saison 2025/2026 a débuté avec une baisse du nombre de licenciés ce qui impactera les recettes sur les licences d'autant que le montant de la licence dirigeant a été diminuée de 50%.

Les reprises sur provisions sont liées aux engagements de retraite.

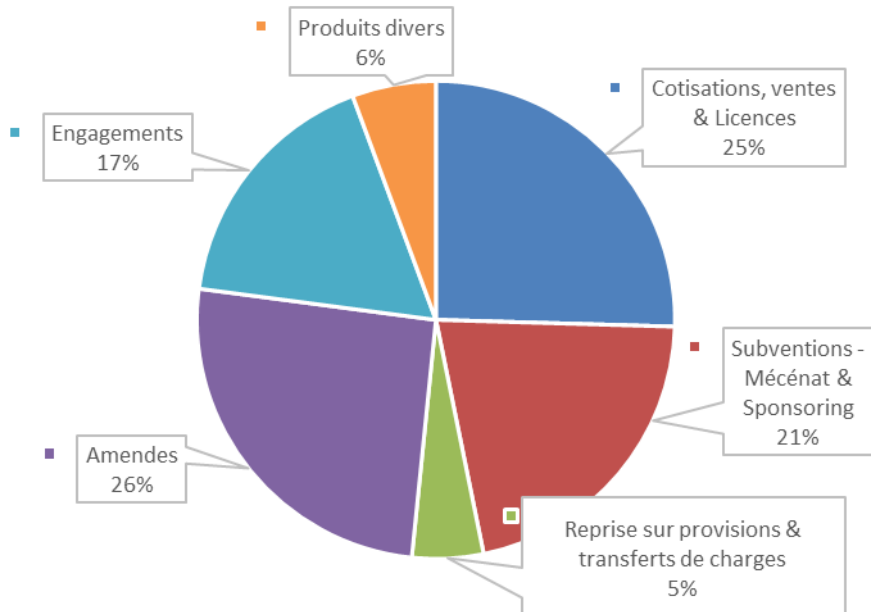
Le Comité de Direction en date du 3 juillet a acté des droits d'engagement sur les équipes de foot à 3 et foot à 5 de 6 € par phase, la gestion administrative de ces catégories étant très importante.

Prudence aussi sur le montant des subventions.

Evolution Budget - Ressources



Provenance des ressources courantes

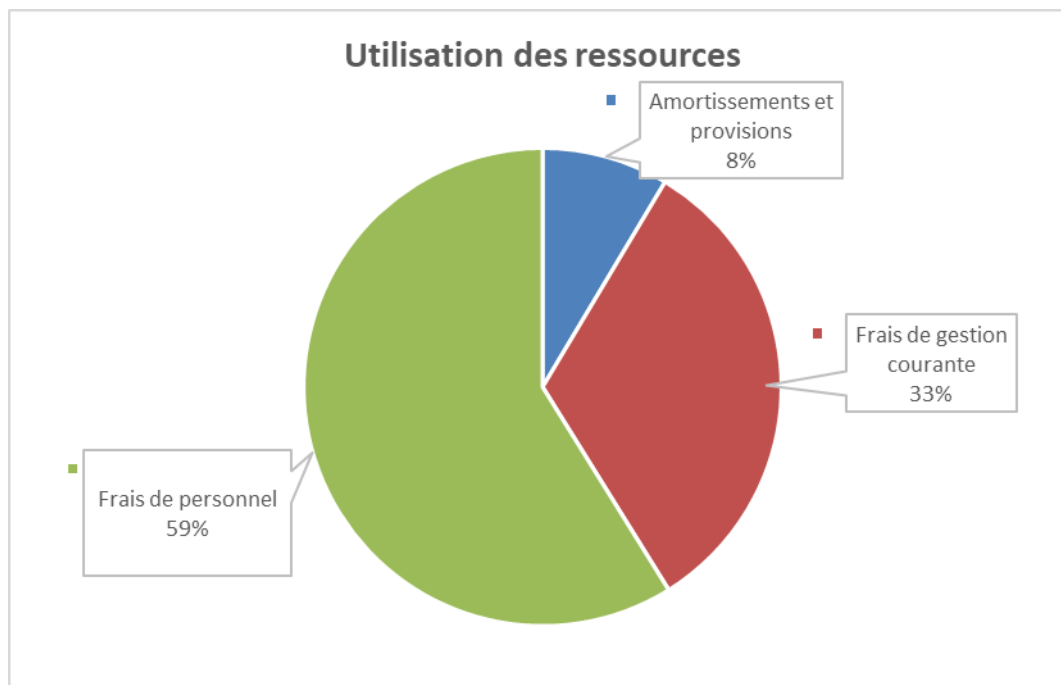


2 - Les Dépenses sont estimées à 1 382 570 € :

Les achats seront impactés par le renouvellement des équipements sportifs et de tablettes pour les formations d'arbitres, la location d'un nouveau véhicule pour nos conseillers techniques mais les dépenses d'entretien seront moins importantes que la saison dernière.

Par ailleurs, nous avons décidé de poursuivre la rénovation des bâtiments du siège sur la partie salle de convivialité et les amortissements des aménagements seront donc impactés.

Le poste salaires et charges sera en augmentation avec l'impact d'une revalorisation salariale et le versement des engagements de retraite lié au départ d'une salariée. Au regard du plan d'action engagé sur la future organisation, l'embauche de collaborateurs sera surement nécessaire.



Nous comptons par ailleurs, sur un résultat financier important pour équilibrer nos comptes.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention

16. Vote du Budget prévisionnel 2025/2026

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

148 clubs ayant voté.
1 793 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 690	94,26 %
CONTRE	103	5,74 %

Le budget prévisionnel 2025/2026 est voté à 94,26 %.

17. Signature de la convention de partenariat avec POWERHOT

Monsieur Nicolas BABEL,

« Donc nous sommes basés au niveau de Strasbourg, mais du côté allemand, on est une société allemande et on propose des équipements sportifs innovants.

*On développe nos propres produits basés sur vos besoins.
Voilà, on est comme aujourd'hui sur le terrain, proches de vous pour savoir de quoi vous avez besoin et développer des produits en conséquence.
Je tenais aussi à remercier Monsieur LESAGE et Monsieur MICHAUD pour ce partenariat.
Nous on est plutôt présent dans l'est habituellement au niveau des partenaires, mais on cherche à se faire connaître dans le reste du pays.
J'ai l'impression que dans l'Ouest on n'est pas trop connu.
En ayant pu discuter avec quelques personnes avant, j'ai pu remarquer ça.
Voilà donc vous avez une petite vidéo à l'écran pour vous présenter un peu le type de produit qu'on fait, c'est une de nos dernières innovations.
C'est un but modulable, vous connaissez sûrement ces buts-là, peut-être dans d'autres marques également et nous on a cherché à développer un but un peu différent où vous avez plusieurs dimensions pour s'adapter aux différentes pratiques.
Vous pouvez changer la taille de ce but en largeur de 3m à 4m et en hauteur de 1m50 à 2m.
Ce but est donc adapté pour les U7-U9 avec la taille 4m par 1m50 ou vous avez aussi le 3m par 2m qui est notamment utilisé en futsal.
Voilà, ça peut être intéressant pour diverses catégories, pour les seniors, pour les jeunes dans les clubs.
Un autre exemple de produit : un chariot pour transporter tout votre matériel.
On sait que ce n'est pas toujours facile de transporter tout le matériel à l'entraînement de la zone de stockage du club House jusqu'au terrain.
Donc voilà, vous avez ce chariot, vous pouvez mettre votre matériel jusqu'à 25 ballons, vos chasubles, vos jalons, vos plots.
Donc voilà un matériel très pratique.*

*Le but de ce partenariat n'est pas de marcher sur les pas d'Intersport qui est déjà très présent dans la région et très proche de vous.
Nous, on essaie de proposer des choses différentes, on va proposer des produits innovants.
À l'entrée, vous avez des petits flyers avec notre catalogue en ligne, vous pouvez scanner le QR code, vous aurez accès à notre catalogue et n'hésitez pas à nous contacter.
Il y a notre adresse mail aussi sur ce flyer et via cette adresse mail, on peut vous proposer un devis avec des offres exclusives, des réductions.
Tout au long de l'année, on fera des offres avec le District sur des périodes données, vous donnez des accès à des offres exclusives, encore une fois avec des réductions donc n'hésitez pas à nous contacter.
On est là pour vous, pour tous les projets, on fait aussi des pare ballon, des mains courantes pour les terrains maintenant donc n'hésitez pas si jamais vous avez des grands projets.

Nous on est là pour vous soutenir, pour vous aider.
Le but est d'aider au développement du football en Loire-Atlantique.
Donc voilà, n'hésitez pas à nous contacter dès que besoin.*

Le Président, Philippe LESAGE et Nicolas BABEL procède à la signature de la convention de partenariat.

18. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Philippe LESAGE, Président, clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 10h06.

Après les Assemblées Générales Ordinaire, Élective et la pause, les points suivants sont abordés à partir de 10h36.

« Bonjour à vous toutes et tous.

Première année pour moi à la Ligue, donc je ne suis pas à l'abri de faire un impair... j'espère qu'en matière d'engagement citoyen, vous ne m'en voudrez pas si j'oublie quoi que ce soit d'essentiel.

Première année donc à vos côtés, mais pas première année dans le football.

Bénévole engagée, je sais à quel point on est tous conscients avant, pendant et après les matchs de notre engagement à tous, de l'envie de faire des beaux matchs.

Mais parfois, on peut s'enflammer et les éléments chiffrés partagés tout à l'heure nous indiquent que c'est plus que le moment de s'en occuper ensemble.

Je viens vous présenter le fruit du travail du **Pôle Engagement Citoyen** et du **Comité de pilotage « Climat des rencontres »** composé de représentants de tous les districts et de la Ligue.

Notre projet : **fédérer nos actions** autour du climat des rencontres.

Nous avons opté pour un travail d'harmonisation et c'est ce que nous vous présentons aujourd'hui, à travers deux visuels que vous pourrez récupérer tout à l'heure.

Des visuels qui ne sont pas juste des affiches mais des **visuels interactifs**.

L'arbitrage des jeunes par les jeunes :

Un échange très intéressant et fructueux nous a permis de constater que **tout le monde reconnaît** que c'est un excellent levier pour aider nos jeunes – filles et garçons – à **mieux comprendre le jeu**.

Mais une fois qu'on leur confie le drapeau sur la touche, **les difficultés apparaissent** : comment être sûr qu'ils sont bien accompagnés ? Qu'ils appliquent les bonnes règles ?

Nous avons donc décidé, au sein du comité de pilotage, de vous proposer **une seule méthode harmonisée** pour mettre en place l'arbitrage des jeunes par les jeunes dans vos compétitions.

Ces affiches seront présentes dans vos stades.

En haut, vous trouverez un **QR code** qui donne accès à un **kit d'information**.

Ce kit n'est pas seulement destiné aux joueurs, mais aussi à **ceux qui les accompagnent** – des parents qui, parfois, sont passés de U6/U7 à U14/U15 sans avoir les règles en tête, et qui peuvent involontairement **mal interpréter** ce qui se passe sur le terrain.

L'objectif est de **partager une lecture commune du jeu**.

Les jeunes d'aujourd'hui sont les seniors de demain.

Plus ils auront acquis les **bonnes compréhensions des règles** et le **respect mutuel**, plus ils seront à même de **participer positivement** aux rencontres.

Et puis pour nos jeunes d'apprendre à mettre en application les règles du jeu, les mêmes règles du jeu et de découvrir cette fonction d'arbitre parce que nous avons tous besoin d'arbitre.

Sans les arbitres, les matchs ne peuvent pas se jouer en compétition et donc c'est aussi l'occasion de voir si certaines vocations peuvent exister.

Les protocoles d'avant et d'après match :

Certains clubs nous ont fait remonter que les **moments avant et après les matchs** n'étaient pas toujours bien gérés.

Nous vous proposons donc de **remettre en place les protocoles existants**, issus de nos règlements.

- Le **protocole d'avant match**, vous le connaissez bien : il fait partie intégrante de votre routine.
- Le **protocole d'après match**, lui, est parfois oublié. Nous avons donc choisi de le **réillustrer**, avec un kit d'information accessible via QR code.

Ces outils peuvent aussi servir à **former vos dirigeants et bénévoles**, pour que chacun sache **comment accompagner au mieux les rencontres**.

Et pour finir, je vais vous souhaiter à toutes et tous une excellente saison qui a déjà bien démarré.

Je vous précise aussi que nous testons actuellement un challenge du fair-play sur certaines catégories jeunes régionales. Ce test va nous permettre de voir comment embarquer encore plus d'éléments pour vous faciliter la vie.

Et je termine mon intervention en vous disant simplement, **Ensemble, Soyons Prêts, Soyons fair-play**.

« Bonjour à toutes, Bonjour à tous,

Face à la montée des incivilités sur les terrains de football amateur et aux multiples formes de contestation ou de pression exercées sur les arbitres, la Fédération Française de Football a décidé d'engager un plan d'action fédéral pour préserver le cadre du jeu, protéger les acteurs et encourager le respect des arbitres et renforcer les règles de protection des arbitres.

Le Comité exécutif de la Fédération Française de Football a adopté des mesures sous forme de protocoles fédéraux. Au mois de juin 2025 et Philippe Diallo, Président de la Fédération Française de Football, avait présenté l'ensemble de ces dispositions lors de l'AG fédérale.

Les constats sont partagés aussi au niveau de notre territoire.

Les arbitres, nos arbitres sont dans certains cas, insultés, menacés physiquement, menacés de mort. Ces faits ne sont pas acceptables et il nous appartient d'agir et de renforcer notre dispositif de protection des arbitres.

La Ligue de Football des Pays de Loire et les 5 districts ont la volonté d'agir pour lutter contre ces comportements.

La Ligue de Football des Pays de Loire et les 5 districts sont alignés, ont des pratiques harmonisées et nous sommes en accord sur 3 protocoles que nous allons appliquer sur l'ensemble des compétitions de football libre, masculin, féminin à l'exception du football d'animation, des catégories U13, les pratiques futsal, foot loisirs et Beach Soccer n'étant pas en règle générale impactées par ces dispositions.

- Le premier protocole qui sera applicable « est **l'exclusion temporaire ou le carton blanc** ».

Une pratique qui existait déjà dans notre District l'année passée, 1021 cartons blancs ont été attribués, 11000 cartons jaunes et environ 800 cartons rouges. Cette pratique existante sera renforcée. Le carton blanc est une exclusion temporaire de 10 min de jeu effective décidée par l'arbitre pour les comportements irrespectueux ou contestataires. C'est une réponse immédiate et adaptée avec pour objectif de responsabiliser les joueurs en les confrontant directement à la conséquence de leur attitude, soutenir l'autorité de l'arbitre sans alourdir son action. Le carton blanc équivaut à une sanction disciplinaire, donc c'est un avertissement disciplinaire.

A ce titre réglementaire, le carton blanc devient amendable au même titre qu'un carton jaune.

Dans ce contexte, le cumul des cartons va évoluer aussi. Sur une rencontre, un carton blanc + un carton jaune, deviendra rouge, donc exclusion non pas temporaire mais définitive, un jaune + un blanc exclusion définitive, 2 blancs exclusion définitive. Le carton blanc va également rentrer dans le décompte des avertissements sur la période de 3 mois.

- 2e protocole qui sera applicable sur les compétitions régionales et départementales, masculines, féminines, hors foot d'animation et U13. Les autres pratiques futsal, loisirs, Beach Soccer ne sont toujours pas concernées.

Cette disposition concerne « **les contestations d'un officiel d'équipe avec l'implication de l'exclusion temporaire du capitaine** ».

Si un officiel d'équipe, entraîneur, dirigeant, conteste publiquement une décision de l'arbitre, celui-ci peut lui adresser un carton blanc. Cette sanction entraîne l'exclusion temporaire du capitaine de l'équipe pour 10 Min de jeu effectif. Le carton blanc est délivré à l'éducateur au dirigeant qui est sur le banc et il va impliquer la sortie du capitaine de l'équipe, à la condition que ce capitaine ne soit pas gardien de but. Car si le capitaine de l'équipe est gardien de but, l'exclusion temporaire concernera un vice-capitaine qui sera désigné pendant les formalités d'avant match. Ce vice-capitaine aussi pourra prendre le brassard, si un capitaine d'équipe se faisait exclure temporairement et qu'il ne soit pas gardien de but. La règle, l'officiel de l'équipe, dysfonctionne, on lui délivre un carton blanc qui implique la sortie, l'exclusion temporaire d'un joueur de son équipe. Si ce joueur de l'équipe est gardien de but, c'est le vice-capitaine désigné qui va prendre l'exclusion temporaire. Cette innovation a pour objectif d'éviter et de prévenir les débordements en agissant dès les premiers signaux d'escalade verbale ou comportementale de la part des officiels.

Précision importante, cette disposition ne sera utilisée qu'une seule fois, par rencontre et par équipe.

Une mesure qui est innovante, qui va responsabiliser les officiels de bancs, éducateurs, dirigeants, etc...

- 3^{ème} protocole, « **les mesures pause d'apaisement ou temps mort** » : cette mesure va s'appliquer à l'ensemble des compétitions, toutes les pratiques sont concernées. La pause d'apaisement est une interruption temporaire de match décidée par l'arbitre dans le but de désamorcer une situation de tension manifeste entre les 2 équipes. Dès que l'arbitre observe une montée en tension sur le terrain, il signale à l'ensemble des équipes.

- Par une gestuelle au-dessus de sa tête avec la manifestation de signaler la lettre T qui signifie temps mort.

- Ensuite, il aura à signaler aux 2 équipes qu'elles doivent se positionner dans leur surface de réparation respective.

- Puis, il réunira, au centre du terrain, les capitaines d'équipe, voire les délégués au match et les éducateurs ce qui permettra d'apaiser une situation. Il n'y a pas de limite de durée dans ces pauses d'apaisement ou de temps mort. Dès que l'arbitre jugera que les conditions sont requises pour reprendre la rencontre, il le décidera, c'est sous son autorité.

Nous sommes sur des dispositions qui sont harmonisées, Ligue de Football des Pays de Loire et ses 5 districts.

Cette harmonisation, ce consensus, nous permet de renforcer nos dispositions et nous allons être opérationnels et

harmonisés sur l'ensemble du territoire de la Ligue.

Nous comptons aussi sur vous car ces mesures n'ont pas vocation à être utilisées.

Soyons responsables, il y a des comportements qui ne sont pas acceptables et nous devons agir.

Les arbitres sont importants, sans les arbitres, il n'y a pas de jeu »

21. Présentation d'Appel à Projet de la PREMS

Patrice LE CLERE

« Je suis accompagné de Gérard Frappier, Président de la commission PREMS et de Delphine Rolland, membre du Comité de Direction et membre de la Commission PREMS (Prévention, Respect, Éthique, Médiation, Sécurité) Commission mise en place par la nouvelle Gouvernance du District.

Dans un premier temps, l'ensemble du dispositif n'a pas été déployé.

La première saison, nous avons privilégié la **Médiation**, à ce stade 9 dossiers ont été pris en charge par cette commission. Des dossiers qui concernaient des problématiques liées à des situations conflictuelles entre licenciés et clubs, entre clubs, entre clubs et les collectivités territoriales. La Commission a élaboré un process concernant la prise en charge des dossiers, leur traitement, la validation des décisions par la gouvernance et la communication aux parties des décisions prises. Cette Commission est assistée dans ses travaux par un salarié, Maxime AIRIEAU, qui est le Juriste de notre District.

Nous allons vous présenter maintenant un appel à projet sur une action que la nouvelle Gouvernance souhaite mettre en place au niveau du District. C'est un travail de commission donc je vais laisser Gérard, Delphine vous présenter ce projet.

Gérard Frappier prend la parole :

« Mesdames, Messieurs.

J'ai accepté la présidence de cette nouvelle Commission, c'est très intéressant. La première année nous avons fait le choix d'agir dans le contexte de la médiation, nous avons instruit un certain nombre de dossiers. Nous sommes dans le domaine des relations, faut appeler les maires pour des problèmes de structures, de terrains et/ou des clubs qui ne se parlent plus avec les Responsables des collectivités. Nous allons continuer sur la thématique de la médiation, quelques dossiers nous arrivent encore.

Nous avons réfléchi à un projet qui s'inscrit dans les actions souhaitées par le District, la Ligue de football, sur un dispositif qui vise à accompagner et améliorer le climat autour des rencontres sportives. **Notre cible concerne les catégories U9 à U13.** L'objectif est que le portage de ce projet à l'intérieur des clubs soit réalisé par un parent **bénévole volontaire** et ce projet a été validé par le Comité de Direction du District.

Nous souhaitons sur la **saison 2025/2026** expérimenter notre projet de mise en place d'un dispositif de soutien au climat des rencontres dans 11 clubs minimum, 1 club par secteur à minima voir 2 afin d'assurer un « maillage » de notre territoire. **Après cette phase d'expérimentation le dispositif sera déployé sur l'ensemble des clubs de notre District.**

Quelles seraient donc les missions de ces parents bénévoles ?

- Sensibiliser les éducateurs, parents et jeunes joueurs au respect et à la convivialité.
- Être identifié lors des rencontres comme point de contact pour le climat des rencontres.
- Participer à l'accueil des équipes et des arbitres.
- Observer et évaluer le climat des rencontres et transmettre des bonnes pratiques et les difficultés à la Commission PREMS.

Les modalités de candidature seront communiquées aux clubs qui pourront s'engager dans la démarche et remplir une fiche de candidature. Les clubs devront s'engager à participer à une réunion de lancement, à un bilan collectif, à proposer des actions concrètes à mettre en œuvre sur la saison en cours et fournir un retour d'expérience sur ce qui a fonctionné ou pas.

Une prise en charge financière partielle de la licence volontaire est envisageable, un accompagnement méthodologique sera assuré par la Commission PREMS, une valorisation des clubs engagés via les canaux de communication du district, une dotation vestimentaire officielle pour identifier le référent.

Notre commission va s'investir auprès des clubs qui seront candidats et des personnes qui seront désignées. Le District bien évidemment va nous soutenir dans cette action.

Calendrier prévisionnel

- **Présentation du projet** : lors de l'Assemblée Générale du 04 octobre 2025.
- **Lancement officiel** : début 2026.
- **Bilan et perspectives** : mai-juin 2026, avec restitution lors de la prochaine AG.

Ce challenge du RESPECT récompense les équipes les moins sanctionnées au cours de la saison lors de leur championnat. Il valorise les bons comportements qui participent au bon climat autour et sur les rencontres. L'équipe la mieux classée est l'équipe ayant totalisé le minimum de points de pénalité suivant un barème établi.

Le nombre de points est obtenu en fonction du nombre de cartons blanc, jaune ou rouge comptabilisés au cours de la saison en championnat exclusivement ainsi que la prise en compte du quantum des sanctions.

Les vainqueurs sont :

- **Seniors D1 Masculins : FC PAYS DE GUEMENE** (25 cartons jaunes)
- **Seniors D2 Masculins : St-Cyr HERBIGNAC** (28 cartons jaunes)
- **Seniors D3 Masculins : FC PRESQU'ILE VILAINE** (12 cartons jaunes)
- **U18 Accès Ligue : FC COTEAUX DU VIGNOBLE** (20 cartons jaunes)
- **Seniors Futsal Masculins : PEPITE Futsal 2** (7 cartons jaunes)

Delphine ROLLAND et Gérard FRAPPIER remettent aux cinq clubs lauréats un jeu de maillots aux couleurs du club avec la pastille « Challenge du Respect » apposée sur l'épaule, ainsi que le logo du club et du partenaire de leur choix.

23. Challenge Écoresponsabilité et Environnement

Dominique PILET/Alexandra PIFFETEAU

Ce challenge concerne permet de valoriser les clubs qui s'investissent autour de l'écoresponsabilité et de l'environnement.

L'originalité de l'action, le public touché et le nombre de personnes, son déroulement sont des critères pour déterminer le lauréat qui pour la saison 2024-2025 est :

- **HERIC FC**

Le club a réalisé une sensibilisation sur notre consommation de plastique via nos goûters avec des compotes en gourdes jetables. Cette action a été réalisée sur 2 semaines du 28 avril et 12 mai et a permis de réaliser la quantité de plastique que chacun utilise pour nous faciliter notre quotidien et les déchets n'étaient pas valorisés. Mais avec une petite idée....

Dans leur commune, une dame récupère ces déchets et les transforme en objet du quotidien (sac cabas, sac de linge, trousse de toilette, sac pique-nique...).

Le club a collecté les gourdes pour qu'elle puisse les recycler et en a aussi fait profiter leur tournoi annuel U11 et U13, pour réaliser cette action avec le public accueilli soit plus de 400 personnes.

Un stand a expliqué son choix d'action : pour faire comprendre à nos jeunes, de faire attention à leur consommation de ce produit même s'il facilite notre quotidien, il produit beaucoup de déchets. « nous n'avons pas tous une Me Miché qui en fait de jolis objets ».

CHALLENGE NATIONAL PEF

Félicitations au FC de BRIÈRE qui, après avoir été désigné Lauréat Départemental, s'est vu nommer Lauréat Régional du Challenge Nationale PEF 2024/2025.

Ils ont obtenu la meilleure moyenne pour leur action en faveur de la SPA (association Société Protectrice des Animaux).

Le club a été invité par la Fédération Française de Football à **Clairefontaine (fin juin)**, avec son équipe U11, afin de découvrir et profiter des installations de Clairefontaine pour un week-end axé sur des activités éducatives et sportives.

24. Challenge de la Féminisation « DISTINCTIO » Emilie HENRY/Michel PLUCHON

Ce challenge concerne tous les clubs du District de Football et vise à mettre en avant les actions de féminisation des licenciées au sein des clubs.

Les modalités du Challenge prennent en compte plusieurs critères. Tout d'abord l'évolution des effectifs de licenciées (joueuses, dirigeants, éducatrices, arbitres) entre deux saisons sportives, mais aussi la participation à des actions, la formation et l'encadrement du club qu'il soit technique ou dans l'organisation du club.

L'établissement du classement est réalisé avec quatre critères majeurs : Formation, Promotion, Pratiquantes et féminisation des Bénévoles. Un bonus est réalisé pour les clubs impliqués dans des actions de féminisation initiées par le District.

Les 3 premiers du classement dans le cadre du partenariat avec le Crédit Agricole bénéficie de parkas pour les éducatrices ou dirigeantes du club.

Jacques RACAPÉ, Directeur de Secteur Erdre et Loire au CAAV et Jean-Michel LE NY, Directeur de l'Agence de la Chapelle-sur-Erdre se joignent à nous pour les remises.

Les trois premiers clubs ayant été les plus actifs dans la participation, le développement et l'implication aux actions de féminisation sont ainsi récompensés.

- **HÉRIC FC (18% du club de licenciés dont 8 dirigeants et 80 joueuses)**
- **NANTES DON BOSCO est passé de 16 licenciées à 48 en l'espace d'une saison notamment avec le GF NANTES EST (passé de 3 à 10% de licenciés du club)**
- **LE CELLIER MAUVES FC qui a intégré l'année dernière le GF Etoiles Nord Loire et féminise ses dirigeants**

NANTES DON BOSCO reçoit le trophée du Challenge de la Féminisation offert par DISTINCTIO.

En l'espace de 15 ans, sur le territoire du district, on est passé de 3% de femmes licenciées à 10%.

Le chemin n'est pas fini pour la parité, mais en tout cas on a pu le voir, pour ceux qui étaient à la Beaujoire hier, 13454 spectateurs et une victoire du FC Nantes.

Toutes les structures, qu'elles soient pro ou amateurs, se développent et féminisent leur club.

Il y a un dispositif qui est renouvelé et les clubs ont dû recevoir une notification hier, le dispositif « Toutes Foot ». L'année dernière, 23 clubs inscrits sur le territoire. On a un club du 44 qui a été très dynamique, qui avait été lauréat l'année dernière avec le challenge de la féminisation justement.

C'était la JA BESNÉ qui a eu l'occasion d'aller à Clairefontaine.

Et donc cette année encore, les clubs peuvent s'inscrire dans ce dispositif, mettre en place leurs actions et déposer leur projet.

25. Challenge de l'Arbitrage « Intersport »

Évelyne AUTIN / Michaël CHEVALIER / Benjamin GONET / Steven PROVOST

On en profite pour mettre en avant Benjamin GONET, arbitre officiel au sein du FC RETZ qui a été demi-finaliste de la Coupe de France des arbitres 2024 2025.

Un dispositif qui est également reconduit cette année.

Benjamin GONET a eu l'occasion lui aussi d'aller à Clairefontaine en tant que demi-finaliste de l'épreuve prend la parole :

« Bonsoir à toutes et à tous,

Je suis arbitre officiel du District depuis 15 ans, également observateur en catégorie jeune, et licencié au FC Retz. Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement le Comité de Direction du District pour son invitation à cette cérémonie de récompense du Challenge de l'Arbitrage 2024-2025.

Je souhaite prendre un instant pour revenir sur deux moments forts de ma saison.

Le premier, c'est l'honneur qui m'a été fait d'être désigné pour officier lors de la finale du Challenge District, disputée à Pornic en juin dernier.

Le second, qui me tient particulièrement à cœur, est ma participation à la **Coupe de France des Arbitres**, une compétition nationale réunissant tous les arbitres : amateurs, centraux, assistants et futsal.

Au départ, nous étions 4 600 participants. La compétition se déroule en deux phases :

- Une première phase composée de **quatre quiz chronométrés**,
- Puis, à partir des 32e de finale, une **observation terrain** sous forme de duel entre deux arbitres de ligues différentes.

Chaque prestation est évaluée par un observateur de la Fédération Française de Football selon des critères précis, et seul le meilleur poursuit l'aventure.

Mon parcours s'est malheureusement arrêté en demi-finale, mais je suis très fier d'avoir atteint le dernier carré sur 4 600 arbitres.

J'ai eu le privilège d'être convié à Clairefontaine pour deux jours d'immersion lors d'un stage des arbitres de Ligue 1.

Ce fut une expérience humaine exceptionnelle, une véritable leçon de vie.

Nous avons pu mesurer l'exigence du haut niveau, où l'arbitrage est une école de rigueur et de passion.

Avant de conclure, je voudrais adresser quelques remerciements.

Je me fais aujourd'hui le porte-parole de tous les arbitres de la Ligue des Pays de la Loire et du District 44 pour remercier sincèrement :

- La Fédération Française de Football,
- La Poste, pour leur engagement en faveur de la valorisation de l'arbitrage amateur.

À titre plus personnel, je tiens à exprimer toute ma gratitude :

- À la Ligue des Pays de la Loire, via sa Commission Régionale de l'Arbitrage,
- Au District 44, via la Commission Départementale représentée par son vice-président, **Michael Chevalier**,
- Et à l'Union Nationale des Arbitres, ainsi qu'à sa section départementale.

Pour conclure, je souhaite réaffirmer ma **fierté d'appartenir à la grande famille de l'arbitrage**.

À travers mon parcours, je mesure chaque jour l'importance du respect, de l'engagement et de la transmission. Continuons ensemble à défendre les valeurs qui font la force de notre sport.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance. Vive le football, et vive l'arbitrage ! »

Remerciements à Benjamin GONET pour son intervention.

Évelyne AUTIN prend la parole pour la remise du Challenge de l'Arbitrage.

Le Challenge de l'Arbitrage Intersport a pour but de récompenser les clubs qui œuvrent activement à la détection, au recrutement de nouveaux arbitres, à leur fidélisation et à leur accompagnement.

Pour pouvoir être lauréat du Challenge de l'Arbitrage Intersport, il faut donc remplir ces critères :

- Avoir formé un ou plusieurs nouveaux arbitres, jeunes ou seniors, masculins ou féminines dans la saison,
- Avoir assuré un tutorat de ces nouveaux arbitres au cours de la saison,
- Retourner les fiches « tutorat » au District,
- Que les arbitres formés renouvellent la saison suivante
- Fidéliser les arbitres en poste

Les lauréats sont :

- La Mellinet,
- St-Nazaire UMP,
- FC Gétigné Boussay,
- ES Haute Goulaine,
- St-Marc Foot,
- UFC Erdre et Donneau,
- US Puceul Grigonnais

Évelyne AUTIN, Vice-Présidente et Steven PROVOST, cellule Clubs – Collectivités – Entreprise pour INTERSPORT Basse-Goulaine, Rezé et Clisson, remettent à chaque club un ensemble de dotations textiles, matériels et

pédagogiques.

Le **FC Gétigné Boussay** reçoit le trophée du Challenge de l'Arbitrage « Intersport ».

26. Signature de la convention de partenariat avec INTERSPORT

Le District renouvelle son partenariat avec INTERSPORT, équipementier majeur de tous nos événements, finales et du Challenge de l'Arbitrage.

Steven PROVOST représente INTERSPORT aujourd'hui pour la signature de cette nouvelle convention.

27. Intervention de Louise PAHUN, Vice-Présidente Sports Solidaires, responsables et activités de pleine nature

« Je voudrais adresser mes salutations très chaleureuses au District, aux membres du Conseil d'administration du District, aux élus, élus présents, présentes du mouvement sportif dans la salle, aux élus des clubs, aux salariés ainsi qu'aux bénévoles et peut-être aussi une petite salutation personnelle et affective au club de l'AEPR avec lequel j'ai un lien désormais hebdomadaire et affectif.

Je représente une collectivité, le Conseil départemental, qui est parfois méconnu du grand public.

C'est la collectivité qui redistribue les minima sociaux.

C'est vraiment la collectivité des solidarités au département.

Dans tous les départements de France, on s'occupe de la protection de l'enfance, on s'occupe des personnes en situation de handicap, on s'occupe des personnes qui sont en situation de perte d'autonomie, des seniors, on s'occupe aussi de l'allocation de solidarité active, son reversement, qui est le RSA.

Donc on s'occupe quand même de publics qu'on peut considérer comme présentant des vulnérabilités, des fragilités que notre société a le devoir d'accompagner pour justement former société.

C'est une collectivité qui a vécu un crash budgétaire monumental en 2025, lié à la chute de nos recettes qui venaient des transactions immobilières.

Donc les départements se portent bien quand il y a des transactions immobilières sur un territoire grâce à une taxe qu'on appelait autrefois la taxe du notaire, (aujourd'hui c'est la DMTO - Droits de Mutation à Titre Onéreux) ainsi que les dotations de l'État. Celles-ci se sont effondrées et cela a eu un impact colossal sur notre budget.

Je le dis ici parce que je le déplore fortement.

On est la collectivité du social. C'est important de préserver justement ces efforts de solidarité.

Le budget du sport que je représente a été impacté par ces baisses très fortement aussi.

On a choisi, on a dû faire des arbitrages et on a choisi de faire porter ces baisses sur ce qu'on appelle le volet manifestation.

Le département de Loire-Atlantique ne peut plus accompagner financièrement les manifestations sportives qui ont lieu sur le territoire.

On essaie quand même d'être un petit peu présent sur le handicap, sur le féminin et aussi en dotation de matériel pour permettre aux manifestations de se tenir un peu mieux.

Mais c'est un véritable déchirement que de ne plus pouvoir soutenir cette vitalité du territoire qui mobilise des gens, des bénévoles tous les week-ends sur le territoire.

En revanche, quelque chose que nous n'avons pas baissé et que nous avons tenu absolument à ne pas baisser, c'est l'aide que nous apportons aux comités sportifs départementaux de la Loire-Atlantique.

Ces comités sportifs départementaux, ils sont au nombre d'une cinquantaine, c'est toutes les disciplines.

Alors on dit comités départementaux pour tout le monde, sauf pour le district.

On a des comités départementaux partout sauf au district. On n'a pas vraiment résolu cette question à part peut-être l'histoire.

En fait, on a toujours dit « les districts », donc vous êtes le district, le reste du monde, ce sont des comités Sportifs départementaux.

Je salue Françoise Le Gall qui représente ici le Comité Départemental Olympique et Sportif, le CDOS 44, ainsi que le Comité de sport adapté qui sont des comités très importants.

Le District est aussi très important pour le département parce que vous êtes de loin, mais vraiment de loin, de manière écrasante, le district qui réunit le plus grand nombre de clubs et le plus grand nombre de licenciés.

Vous êtes à 62000 licenciés.

Petite baisse cette année ?

Mais enfin petite baisse, devrais-je même la mentionner ?

Enfin c'est 80, c'est assez anecdotique.

Par contre le 2e comité, le plus grand en nombre de licenciés au Conseil Départemental, c'est 25000.

C'est le basket qui vous talonne, mais de plutôt loin quand même.

Donc voilà, vous êtes très important pour ce pacte de coopération que le département a avec le mouvement sportif dans son Échelon départemental, le District de foot.

Et je voudrais vraiment vous féliciter, vous remercier chaleureusement pour votre présence à nos côtés dans ce

pacte de coopération que l'on a avec le comité, avec l'ensemble des comités sportifs.

Philippe, Patrice, on vous voit, vous êtes présents, vous venez à chaque fois qu'on vous tend la main, que ça soit pour promouvoir le handicap dans le sport, pour promouvoir le féminin ou pour promouvoir aussi nos actions d'éco-responsabilité.

C'est vraiment un plaisir que de travailler avec vous, d'être présent ici à votre AG, mais de vous voir aussi dans les temps départementaux que l'on organise.

Donc pour ça, vraiment salut à vous.

Pour les clubs, peut-être un petit mot.

Donc le département a des dispositifs qui sont à disposition des clubs, c'est du soutien financier pour développer des actions qui vise à renforcer l'accessibilité du football, enfin du sport d'une manière générale aux personnes en situation de handicap, aux femmes, ainsi que les actions que vous mèneriez en termes de sport santé ou de socio sport.

C'est une aide financière directe que l'on peut proposer à hauteur de 2000€.

Ça fonctionne en enveloppe fermée et c'est vraiment pour vous permettre d'amorcer ces projets de féminisation, Handicap et de sport santé ou socio sport que vous mèneriez ou que vous auriez envie de mener au sein de vos clubs.

Donc je vous invite vraiment à aller sur le site du Conseil Départemental de Loire-Atlantique et de vous saisir de ces dispositifs.

Il n'y en aura pas pour tout le monde parce que comme je vous l'ai dit, au niveau du budget, on reste assez fragile. Néanmoins, je vous invite à y aller quand même.

Mais si jamais ça déborde, l'enveloppe déborde.

Je me ferai un plaisir d'aller plaider auprès du Président du Département, Michel Ménard, l'augmentation de mon enveloppe pour vous accompagner.

J'aime beaucoup plaider ce genre de chose pour le sport. Et puis c'est important.

Je voudrais conclure sur le phénomène associatif, le football amateur, une association, c'est quoi ?

C'est un engagement autour d'un projet autour d'une passion.

Ici, ce matin, c'est le football autour de valeurs.

Ce n'est pas un projet qui a des visées lucratives.

Vous êtes donc à rebours Messieurs, Mesdames, représentants des clubs de football de la Loire Atlantique, vous êtes à rebours des logiques actuelles qui traversent notre société, à savoir l'individualisme, le repli sur soi, la peur de l'autre, la violence.

Moi j'ai été complètement choquée d'apprendre qu'il y avait des menaces de mort sur les arbitres, comme Patrice Le Clère nous l'a rappelé, ou des logiques consuméristes aussi qui nous traversent de plus en plus.

Alors je n'ai aucune injonction à vous faire, mais en tant que collectivité, je vous dis à quel point le département soutiendra le projet de l'équipe du District, l'ensemble de ces projets.

Je voudrais insister sur l'appel à projet PREMS (Prévention, Respect, Éthique, Médiation, Sécurité), on vous soutient.

Je trouve que c'est une excellente initiative de rapprocher les parents du monde associatif en leur rappelant qu'ils ne sont pas là pour consommer le sport.

Ils sont là aussi pour éventuellement mettre la main à la pâte, tenir la buvette, s'engager sur les terrains, bref, faire société, être ensemble.

Les associations occupent une place centrale dans notre vie en société.

Elles facilitent l'accès au sport.

En France, vous êtes 16 millions de licenciés, toutes disciplines confondues, c'est 360 000 associations sportives.

En Loire-Atlantique, ce sont 400 000 licenciés en tout et vous en représentez une part importante.

Le Conseil Départemental est une collectivité qui croit fermement que le tissu associatif doit être accompagné et soutenu.

Nous avançons main dans la main sur des projets souvent communs.

Je sais que c'est difficile pour certaines communes, notamment en raison des restrictions budgétaires. Mais il faut tenir bon, et continuer à revendiquer la place essentielle que les associations occupent dans nos territoires, pour la vitalité locale et le vivre-ensemble.

Certaines collectivités se désengagent, et je le déplore.

Nous attendons avec attention l'engagement de l'État dans le budget à venir, en espérant qu'une place importante soit accordée au mouvement associatif, et en particulier au sport amateur.

Enfin, je vous invite à noter la date du 11 octobre, journée nationale dédiée aux associations, pour rappeler leur rôle essentiel dans notre société.

Le Conseil Départemental aura toujours à cœur de rappeler à quel point les associations sont précieuses, et de se tenir à vos côtés.

Je vous remercie. »

28. Intervention de Didier ESOR, Président de la Ligue des Pays de la Loire

« Cette Assemblée Générale a été extrêmement complète.

Je dois dire que je n'en attendais pas moins. Pour vous expliquer : lorsque j'ai constitué ma liste la dernière fois, ils sont venus me voir très en amont, tous les deux, pour m'annoncer qu'ils ne viendraient finalement pas avec moi... car ils rejoignaient le District.

Évidemment, vous imaginez bien que nous partageons des projets communs et surtout une même philosophie : mettre les clubs au cœur de notre projet.

Tout part du club, et tout revient au club.

C'est cette vision qui permet aujourd'hui à la Ligue et aux Districts de travailler de concert, sans biais dans nos analyses, pour être à votre service.

Ils ont mis en avant un certain nombre d'actions, et je voudrais reprendre le slogan que nous avons construit ensemble : "Soyons prêts, soyons fair-play."

C'est une ambition forte, pour que sur nos terrains – et surtout autour – nous puissions progresser collectivement.

Deux points ont été particulièrement mis en avant :

1. **La protection des arbitres,**
2. **L'arbitrage des jeunes par les jeunes, et les protocoles et processus mis en œuvre.**

Je voudrais insister sur un troisième point : la formation des bénévoles.

Avec l'appel à projets PREM'S (Prévention, Respect, Éthique, Médiation, Sécurité), nous avons la volonté d'impliquer davantage les parents.

La Fédération Française de Football, via l'opération "**Tout Terrain**" portée par l'IEFF (Institut Emploi Formation du Football Français), propose **des formations gratuites** pour les bénévoles :

- en présentiel,
- à distance,
- et surtout utiles pour acquérir des compétences concrètes.

Je voudrais en citer trois :

- **Accompagnateur d'une équipe U12 à senior,**
- **Délégué de terrain,**
- **Gestion des conflits.**

Ce sont **des domaines essentiels**.

Vous avez des dirigeants, des bénévoles... ce que nous vous proposons, c'est de leur **donner des compétences**, pour qu'ils soient encore plus investis, en sachant exactement **quelle est leur mission**.

Nous avons testé la formation "Accompagnateur d'équipe" avec **la Saint-Anne de Vertou**.

Une douzaine de personnes chevronnées ont été formées, et ont découvert de nombreux éléments qui leur ont permis de **progresser dans leur rôle**.

Mon rêve, en tant que président de Ligue, c'est qu'une équipe soit accompagnée par **un trio formé** :

- un éducateur,
- un accompagnateur,
- un délégué de terrain.

Le rôle du délégué de terrain ?

C'est tout ce qui **ne concerne pas directement le jeu** :

- l'accueil des arbitres,
- l'accueil de l'équipe adverse,
- la gestion de l'environnement autour du match.

J'ai félicité un club tout à l'heure – comme un autre hier soir en Mayenne – pour avoir **expulsé un spectateur** du terrain.

C'est formidable.

Il faut **arrêter de se voiler la face**. Ceux qui tiennent des propos inacceptables doivent être **écartés**. Et c'est là que le football sera fort : en disant à ceux qui ne respectent pas nos valeurs qu'ils doivent aller **dire leurs insanités ailleurs, mais plus chez nous**.

Bien sûr, il restera toujours **des individus incontrôlables**, mais sur la **grande majorité de nos terrains**, nous devons **progresser sur l'ambiance et le respect**.

Cela correspond à **votre projet de club**.

Aujourd'hui, dans notre District, il y a **énormément de projets de clubs**.

Vous ne venez pas seulement pour faire du football.

Madame PAHUN a insisté sur votre **rôle social**, et vous le tenez pleinement, en mettant en place **de nombreuses actions** pour **faire société dans vos clubs**.

Mais nous sommes aussi confrontés à **des problématiques nouvelles**.

En Loire-Atlantique, nous avons de **grandes métropoles** qui grossissent, avec des clubs qui **peinent à accueillir tous les licenciés**.

J'avais coutume de dire que dans mon quartier, il fallait **inscrire son enfant à l'école de football avant même sa naissance** !

La Saint-Médard, par exemple, refuse chaque année **20 à 30 enfants**, faute de place.

La semaine dernière, un responsable de la ville de Nantes nous disait que la ville **grossit de 8 000 habitants par an**. Mais les **installations sportives ne suivent pas**.

Dans la ruralité, les problématiques sont différentes.

Nous constatons une **baisse importante des jeunes en école de football**, notamment en **U6/U7**.

Même si les saisies de licences ne sont pas totalement à jour, la baisse est estimée à **20 à 25 %**, ce qui aura un **impact à long terme** sur vos clubs.

Trois raisons possibles :

- La baisse démographique,
- L'effet du Pass'Sport, difficile à mesurer,
- La concurrence d'autres disciplines.

Face à cela, **les clubs doivent réfléchir dès maintenant** à l'avenir de leur école de football :

- comment la faire fonctionner demain ?
- comment mutualiser les moyens à l'échelle d'un secteur ?

Le rôle des Districts sera **de vous accompagner dans cette réflexion**, à travers vos **projets clubs**, pour anticiper les évolutions dans **3, 4 ou 5 ans**.

Cette baisse des effectifs en U6/U7 aura une **continuité**, et il faut s'y préparer.

Cela n'empêche pas de **continuer tout ce que vous faites déjà très bien** :

- le sport santé avec le foot en marchant,
- l'inclusion,
- et toutes les démarches citoyennes que vous portez avec conviction.

29. Temps d'échange Clubs

Le Président propose à l'assemblée un temps d'échange, mais aucune question n'a été posée.

30. Discours de clôture du Président du District

Le Président du district souligne à plusieurs reprises le mot-clé « **Ensemble** », symbole de **solidarité et de coopération** entre tous les acteurs : ligue, district, clubs urbains et ruraux. Il insiste sur la **valeur collective du football**, la **proximité** et la **concertation** entre les structures.

Il évoque plusieurs sujets importants :

- **Les défis de la croissance urbaine** (manque de terrains, limites foncières).
- **La nécessité de mettre à jour les statuts et règlements intérieurs** des clubs, pour éviter les litiges judiciaires.
- **Le climat des rencontres et la lutte contre les incivilités**, qui mobilisent deux salariés à temps plein au district.
- **Le rôle essentiel du bénévolat**, équivalant à sept emplois à plein temps.
- **La réflexion sur l'avenir du district** à 10, 15 ou 20 ans, en collaboration avec les collectivités et partenaires (ex. Crédit Agricole).

Il remercie ensuite chaleureusement :

- Les membres du **comité de direction**, notamment **Yoann Peigné** (nouveau membre).
- Les **salariés et assistantes**, en particulier **Isabelle Loreau**, saluée pour ses **40 ans de service** avant son départ à la retraite.
- Les **techniciens, juristes et responsables de communication**, dont **Julien Grandjean** chargé d'un projet de micro-reportages valorisant les initiatives positives des clubs.

Enfin, il clôture sur un message fédérateur :

"Tout seul, on ne peut rien. À deux, on va plus loin."

Il remercie les clubs pour leur confiance, leur amitié et leur engagement, souhaitant à tous **une belle saison sous le signe du plaisir et du respect dans le football**.

Le Président clôture l'Assemblée Générale à 11h53.

Le Président,
Philippe Lesage



Le Secrétaire Général,
Patrice Guet



ANNEXE CLUBS PRÉSENTS

Localité	Numéro	Club
ST NAZAIRE	500258	U.MEAN PENHOET
LA CHAPELLE DES MARAIS	501941	F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS
PORNICHET	501945	E.S. DE PORNICHET
MONTOIR DE BRETAGNE	501946	C.S. MONTOIRIN
ST NAZAIRE	502069	ALERTE DE MEAN
HERBIGNAC	502394	ST CYR HERBIGNAC
ST LYPHARD	510460	AM. ST LYPHARD
ST ANDRE DES EAUX	510656	LA ST ANDRE
GUERANDE	514661	A.S. LA MADELEINE
BESNE	520442	JEANNE D'ARC BESNE
LA BAULE	521841	A.S.C. ESCOUBLAC
ST MARC SUR MER	534841	ST MARC F.
PIRIAC SUR MER	544522	E.S. DU PAYS BLANC
DONGES	548648	DONGES F.C.
LA BAULE ESCOUBLAC	553847	U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN
ST JOACHIM	560489	FOOTBALL CLUB DE BRIERE
ASSERAC	582205	FC CAMOEL PRESQU'ILE VILAINE
ST NAZAIRE	590211	ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL

GUENROUET	513303	U.S. GUENRINOISE
PONTCHATEAU	521036	A.S. GUILLAUMOIS
ST ETIENNE DE MONTLUC	525241	F.C. LOIRE ET SILLON
PONTCHATEAU	527392	ETOILE ST ROCH PONTCHATEAU
PONTCHATEAU	540404	A.O.S. PONTCHATEAU
DREFFEAC	550043	F.C. DES TROIS RIVIERES
STE REINE	560126	STE REINE CROSSAC FOOTBALL
CAMPBON	560518	UNION BRIVET CAMPBON CHAPELLE LAUNAY
SAVENAY	580575	SAVENAY MALVILLE PRINQUIAU FC
SEVERAC	582725	FC ATLANTIQUE MORBIHAN
CHATEAUBRIANT	501948	VOLTIGEURS CHATEAUBRIANT
CHATEAUBRIANT	502086	A.L. CHATEAUBRIANT
NOZAY	502505	NOZAY O.S.
VILLEPOT	515069	U.S. VILLEPOTAISE
GRAND AUVERNE	515584	U.S. GRAND AUVERNAIS
PLESSE	518734	E.S. DRESNY PLESSE
RUFFIGNE	518811	AM.S. RUFFIGNOLAISE
SOUDAN	519514	U.S. SOUDAN
MOISDON LA RIVIERE	520139	E. DU DON MOISDON MEILLERAYE
ERBRAY	520446	LES JEUNES D'ERBRAY
ST AUBIN DES CHATEAUX	521038	U.S. ST AUBIN DES CHATEAUX
PETIT AUVERNE	521711	PETIT AUVERNE SPORT
ST JULIEN DE VOUVANTES	546436	C.A.V.U.S. GLAINOISE
LA GRIGONNAIS	547056	PUCEUL GRIGONNAIS U.S.
GUEMENE PENFAO	548227	F.C. PAYS DE GUEMENE
ST VINCENT DES LANDES	549082	St VINCENT LUSTVI
DERVAL	552653	S. C. NORD ATLANTIQUE DERVAL
VAY	564495	FC VAY MARSAC
ABBARETZ	581347	ABBARETZ SAFFRE FC
AVESSAC	581699	AVESSAC FEGREAC
JOUE SUR ERDRE	514662	ET.S. JOUE S/ERDRE
MESANGER	516995	A.S. MESANGER
ST GEREON	520217	REV. ST GEREON
VARADES	541371	U. S. VARADAISE
RIAILLE	547054	U.F.C. ERDRE ET DONNEAU

TEILLE	547590	F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE
LA ROCHE BLANCHE	548228	LES COTEAUX DE LA ROCHE
FREIGNE	551971	ESPOIRS FREIGNEENS
ST MARS LA JAILLE	560845	FC VALLONS LE PIN ST MARS LA JAILLE
LE CELLIER	581259	LE CELLIER MAUVES FC
LOUDON	581315	LOUDON COUFFE FC
BELLIGNE	581906	BELLIGNE CHAPELLE MAUMUSSON
NORT SUR ERDRE	512355	NORT A.C.
ST MARS DU DESERT	513964	J.A ST MARS DU DESERT
PETIT MARS	515463	PETIT MARS FOOTBALL CLUB
LES TOUCHES	516436	Les TOUCHES FOOTBALL CLUB
SUCE SUR ERDRE	516989	J. G.E. SUCE
HERIC	517367	HERIC FOOTBALL CLUB
GRANDCHAMP DES FONTAINES	518204	A.S. GRANDCHAMP
VIGNEUX DE BRETAGNE	520086	E.S. VIGNEUX
NOTRE DAME DES LANDES	520437	E.S. NOTRE DAME DES LANDES
TREILLIERES	520841	SYMPHO FOOT TREILLIERES
CASSON	530791	A.S. CASSON (après début AG – non comptabilisé)
FAY DE BRETAGNE	551077	FAY-BOUVRON F. C.
LE GAVRE	560161	FC LE GAVRE LA CHEVALLERAI
COUERON	501979	COUERON CHABOSSIERE FC
THOUARE SUR LOIRE	502138	U.S. THOUAREENNE
CARQUEFOU	502227	U.S. J.A. CARQUEFOU
INDRE	508472	U.S. BASSE INDRE
STE LUCE SUR LOIRE	511986	U.S. STE LUCE S/LOIRE
LA CHAPELLE SUR ERDRE	513858	A.C. CHAPELAIN
SAUTRON	514875	A.S. SAUTRONNAISE
ORVAULT	517365	ORVAULT SPORTS
ST HERBLAIN	521399	ST HERBLAIN O.C.
ST HERBLAIN	522724	U. F. ST HERBLAIN
ORVAULT	527371	U.S. BUGALLIERE
ST HERBLAIN	534765	A.S. PREUX ST HERBLAIN
ORVAULT	547452	ORVAULT R.C.
NANTES	500041	LA MELLINET

NANTES	501904	F.C. NANTES
NANTES	518109	ESP. ST YVES DE NANTES
NANTES	519100	R.A.C.C. NANTES
NANTES	521131	A. ST MEDARD DE DOULON NANTES
NANTES	523294	F.C. DE TOUTES AIDES NANTES
NANTES	523626	J.S.C. BELLEVUE NANTES
NANTES	538478	A. TRAV. PORTUGAIS NANTES
NANTES	541583	LA PANAFRICAINNE
NANTES	544923	DON BOSCO FOOTBALL NANTES
NANTES	547525	NANTES SUD 98
NANTES	553174	NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE
NANTES	564296	LA GUINEENNE
NANTES	564979	NANT'ESPOIR FOOT CLUB
VERTOU	509217	U.S. STE ANNE DE VERTOU
REZE	512354	A.E.P.R. REZE
LES SORINIERES	513122	ELAN SORINIERES FOOTBALL
BOUAYE	518479	F.C. BOUAYE
BASSE GOULAINNE	520085	A.C. BASSE GOULAINNE
REZE	544184	F.C. REZE
LA MONTAGNE	548100	F.C. LA MONTAGNE
BOUGUENNAIS	560160	BOUGUENNAIS FOOTBALL
LE PELLERIN	560519	FOOTBALL CLUB BASSE LOIRE
VERTOU	581361	ES VERTOU FOOT
ST SEBASTIEN	582222	ST SEBASTIEN FC
CLISSON	502448	ET. DE CLISSON
VALLET	502518	ENT.S. VALLET
GORGES	514034	EL. DE GORGES
GETIGNE	514478	F.C. GETIGNE BOUSSAY
HAUTE GOULAINNE	517159	ET.S. HAUTE GOULAINNE
MOUZILLON	524266	ET. MOUZILLONNAISE
AIGREFEUILLE SUR MAINE	541370	A.S. DE MAINE AIGREF.REMOUILLE
LE LOROUX BOTTEREAU	544136	LANDREAU LOROUX SP.C.
ST JULIEN DE CONCELLES	561182	FC ST JULIEN DIVATTE
LA CHAPELLE HEULIN	581794	FC ENTENTE DU VIGNOBLE
ST HILAIRE DE CLISSON	581813	FC SUD SEVRE ET MAINE

ST FIACRE	582652	FC COTEAUX DU VIGNOBLE
VIEILLEVIGNE	590304	VIEILLEVIGNE LA PLANCHE A.S. FOOT
LA CHEVROLIERE	509069	HERBADILLA CHEVROLIERE
ST PHILBERT DE GRAND LIEU	511875	U.S. ST PHILBERT GRANDLIEU
ST MARS DE COUTAIS	513856	ST MEDARD ST MARS DE COUTAIS
ST LUMINE DE COUTAIS	513920	E.S. DU LAC ST LUMINE DE COUTAIS
PAULX	536713	F.C. DE PAULX
LEGE	541089	LEGE F.C.
MACHECOUL	547589	ASR MACHECOUL
GENESTON	581256	GENESTON AS SUD LOIRE
PONT ST MARTIN	581899	FC GRAND LIEU
ST BREVIN LES PINS	502031	A.C. ST BREVIN
ST PERE EN RETZ	512985	ST PIERRE DE RETZ
CHAUVE	524921	L'ECLAIR DE CHAUVE
STE MARIE SUR MER	527836	GOELANDS SANMARITAINS
PORNIC	542491	PORNIC FOOT
ROUANS	544107	ENT.S. DES MARAIS
ARTHON EN RETZ	544823	ARCHE F.C.
PAIMBOEUF	544892	F.C. ESTUAIRE PAIMBOEUF
ST MICHEL CHEF CHEF	545404	OCEANE F.C.
ST HILAIRE DE CHALEONS	547524	F.C. DE RETZ
LA BERNERIE EN RETZ	552826	BERNERIE O. C. A.
ST VIAUD	581901	US VITAL FROSSAY
NANTES	510735	A.S.O.N Nantes
ANCENIS	530785	AM. NORD ANCENIS
NANTES	553688	NANTES DOULON BOTTIERE FUTSAL
ST ETIENNE DE MONTLUC	563918	US STEPHANOISE FUTSAL
ST HERBLAIN	580726	ST HERBLAIN PEPITE FUTSAL CLUB
NANTES	602387	ASPTT CORPO DE NANTES
NANTES	607242	U.A. STE GENERALE C.TITRES NANTES
ST HERBLAIN	607392	A. LECLERC S. ST HERBLAIN
CARQUEFOU	612595	SYSTEME U OUEST F.CARQUEFOU
NANTES	614368	A.S. MUNICIPAUX NANTES
LA CHAPELLE SUR ERDRE	614413	A.S. SIGMA INFORMATIQUE

LA MONTAGNE	615570	A.S.C. INDRET
ST PHILBERT DE GRAND LIEU	616023	F. C. LUCOUN NANTES
NANTES	651641	BERLIN 1989 FUSSBALL
ORVAULT	663879	A.S. C.T.E. Orvault
NANTES	842496	F.C. LE LIEN
NANTES	864793	NANTES LOISIRS FOOTBALL CLUB